



# Rapport annuel

## Comptes combinés

### UMG Groupe VYV

EXERCICE 2022

Le présent rapport relatif à l'exercice 2022 est approuvé par le conseil d'administration en séance du 10 mai 2023.

Le président,  
Stéphane Junique

GROUPE  
**vyv**

Pour une santé  
accessible à tous



# Sommaire

<b>1. Rapport de gestion .....</b>	<b>3</b>
1.1 Principes de l'UMG Groupe VYV .....	3
1.2 Environnement des marchés financiers .....	5
1.3 Faits significatifs.....	6
1.4 Compte de Résultat.....	9
1.5 Bilan .....	15
1.6 Evènements postérieurs .....	18
1.7 Evolutions à venir.....	18
1.8 Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).....	18
<b>2. Comptes combinés .....</b>	<b>19</b>
2.1 Bilan – Actif.....	19
2.2 Bilan – Passif .....	20
2.3 Compte de Résultat.....	21
2.4 Hors-bilan .....	22
<b>3. Annexes aux comptes annuels.....</b>	<b>23</b>
3.1 Faits significatifs.....	23
3.2 Périmètre de combinaison .....	26
3.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation .....	32
3.4 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation .....	41
3.5 Notes sur le bilan .....	42
3.6 Notes sur le compte de résultat.....	57
3.7 Informations complémentaires .....	63



# 1. Rapport de gestion

## 1.1 Principes de l'UMG Groupe VYV

L'UMG Groupe VYV est régie par le Livre I du Code de la Mutualité. Elle a une vocation stratégique et prudentielle. Son activité principale consiste à :

- prendre et à gérer des participations, au sens du 10° de l'article L. 310-3 du code des assurances, dans des entreprises mentionnées aux articles L. 310-1 ou L. 310-1-1 du code des assurances, ou dans des entreprises d'assurance ou de réassurance dont le siège social est situé hors de France ;
- Ou à nouer et à gérer des relations financières fortes et durables avec des entreprises d'assurance dépourvues de capital social, quelle que soit leur nature institutionnelle.

Les mutuelles affiliées à l'UMG Groupe VYV sont les suivantes :

- |                                |                    |
|--------------------------------|--------------------|
| • Harmonie Mutuelle            | • MGEN Filia       |
| • Mutuelle Mare Gaillard       | • MGEN Vie         |
| • MGEFI (sortie au 31/12/2022) | • MNT              |
| • MGEN                         | • SMACL Assurances |

### 1.1.1 Objet social de l'UMG Groupe VYV

Elle regroupe aujourd'hui 7 mutuelles et une société d'assurance mutuelle, par le biais d'une convention d'affiliation, dont l'objet est de :

- Définir les relations financières fortes et durables entre le membre affilié et l'UMG dans le cadre du mécanisme de solidarité financière prévu dans la Convention ;
- Préciser les dispositions statutaires, notamment celles relatives à l'exercice de l'influence dominante ;
- Définir les obligations et engagements réciproques des Parties ;
- Définir les principes et modalités de fonctionnement et de partage des coûts entre l'UMG et les membres affiliés.

Les membres affiliés ont notamment convenu de confier à l'UMG la recherche, la mise en œuvre et la coordination de projets communs de développement et de coopération.

### 1.1.2 Engagement de l'UMG vis-à-vis des affiliés

L'UMG s'engage à l'égard du membre affilié à :

- Instruire et organiser la mise en œuvre de la coordination stratégique, des coopérations et des mises en commun de moyens décidés par le conseil d'administration de l'UMG dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Mettre en place les fonctions clés (gestion des risques, audit interne, vérification de la conformité, fonction actuarielle) au sein de l'UMG et, en concertation avec les membres affiliés, un dispositif approprié d'animation et de coordination desdites fonctions avec les fonctions analogues de chaque membre affilié ;
- Elaborer les politiques groupe et s'assurer de l'adéquation entre lesdites politiques et les politiques propres à chaque membre affilié ;
- Instruire, proposer et mettre en œuvre le mécanisme de solidarité financière dans l'intérêt de l'UMG et des membres affiliés ;
- Prendre les mesures nécessaires pour que les membres affiliés se conforment aux engagements relatifs à la mise en œuvre de la solidarité financière pris dans le cadre de la Convention ;
- Analyser toute demande d'un membre affilié s'inscrivant dans l'objet de la Convention ou de celui de l'UMG, lui apporter, dans ce cadre, l'assistance, les conseils et le soutien qui lui seront nécessaires.



### 1.1.3 Engagements des affiliés

Les membres affiliés s'engagent à :

- Mettre en conformité leurs statuts avec les dispositions des statuts de l'UMG et de la Convention d'affiliation ;
- Réaliser des versements aux fonds d'établissement et de solidarité, souscription à des titres financiers le cas échéant, paiement d'une cotisation statutaire pour le financement des frais de fonctionnement de l'Union et financement des investissements de l'Union ;
- Adhérer à la convention de combinaison.

### 1.1.4 Combinaison des comptes

L'UMG Groupe VYV est définie comme étant l'entité combinante du Groupe. A ce titre, elle produit les comptes combinés ici présentés.



## 1.2 Environnement des marchés financiers

### 1.2.1 Environnement macro-économique

Dans la continuité des tensions déjà perceptibles fin 2021, l'année 2022 a été marquée par une envolée de l'inflation. La variation annuelle de l'indice des prix à la consommation a atteint 5,9% en France, soit un niveau non-observé depuis presque 40 ans, découlant essentiellement des conséquences des ruptures sur les chaînes d'approvisionnement liées à la politique zéro COVID de la Chine, mais aussi des conséquences de l'offensive militaire de la Russie contre l'Ukraine sur les prix de l'énergie et des matières premières. Bien que ces derniers soient peu à peu revenus sur des niveaux plus « normaux » en fin d'année, le choc a été suffisant pour générer des effets plus structurels et durables.

Afin de contenir cette hausse effrénée et éviter une spirale inflationniste incontrôlable, les banques centrales ont décidé d'adopter une attitude très offensive, quelles qu'en soient les conséquences en termes d'emploi et de croissance économique. La FED a ainsi remonté ses taux directeurs de 4,25% et la BCE de 2,5%, ce qui n'avait jamais été fait auparavant.

Ce brutal resserrement monétaire a eu des conséquences négatives significatives sur les performances des marchés obligataires. En effet, les taux des emprunts d'Etat français de maturité 10 ans prennent 292 points de base à 3,12% alors que ceux des obligations de maturité 10 ans d'entreprises européennes privées de bonne qualité de crédit augmentent en moyenne de 334 points de base à 4,18%. Là encore, de telles hausses n'avaient jamais été observées.

Enfin les marchés actions n'ont pas été en reste. Les inquiétudes concernant une possible récession et l'attitude de la Chine en matière de confinement ont fait chuter les bourses mondiales. L'indice américain S&P a connu sa pire année depuis la crise de 2008 en concédant une baisse de 19% (soit une perte en valeur historique de près de \$ 8600 Mds) et le NASDAQ une baisse de 33% (soit une baisse en valeur de \$ 8800 Mds). Quant aux bourses européennes elles affichent des baisses moindres mais néanmoins conséquentes de 9% pour le CAC 40 et de 12% pour l'Euro Stoxx 50.

### 1.2.2 Impact sur les portefeuilles

Les entités assurantielles qui composent le Groupe VYV représentent 14,5 milliards d'euros de placements financiers en valeur nette comptable au 31 décembre 2022. Ces placements sont essentiellement effectués via des actifs obligataires pour environ 56% du portefeuille, par des actifs de rendement / OPCVM pour 30%, et de l'immobilier pour 6%.

Compte tenu de la remontée des taux sur l'exercice 2022, le marché s'est déprécié, entraînant une diminution de la plus-value latente de 3,1 milliards d'euros, principalement sur le portefeuille obligataire. Celle-ci s'élève à 0,9 milliards d'euros au 31/12/2022.



## 1.3 Faits significatifs

### 1.3.1 Sur l'activité du Groupe

#### 1.3.1.1 Notation Fitch

Le 13 décembre 2022, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » de solidité financière du Groupe VYV. La perspective de notation est « Stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MNT

Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Une position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- De résultats bénéficiaires attendus pour 2022
- Un risque modéré sur les actifs.
- Une diversification des activités non-assurance

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

#### 1.3.1.2 SMACL Assurances

SMACL Assurances a procédé, le 14/12/2022, à une augmentation de capital de 140 M€, souscrite intégralement par la MAIF (hors groupe). A la suite de cette opération, le pourcentage d'intérêt dans le groupe a diminué, passant de 29,41% à 13,58%.

SMACL Assurances a donc été déconsolidée au 31/12/2022. Pour autant, compte tenu de la date de cette opération en fin d'année, la quote-part de résultat de SMACL Assurances a été retenue à 29,41% sur l'exercice 2022.

#### 1.3.1.3 Hausse des taux d'actualisation

Le contexte de hausse des taux a eu pour principaux effets, les éléments suivants :

- Sur les provisions techniques non-vie : passage d'un taux d'actualisation de 0% à 0,15% (impact + 37,2 M€ sur la marge technique) ;
- Sur les provisions pour indemnités de départ en retraite : passage d'un taux d'actualisation de 0,87% à 3,16% (impact estimé à + 30 M€) ;
- Sur les valeurs mobilières de placements : dépréciations de - 14 M€ sur le périmètre VYV 3.

### 1.3.2 Sur le périmètre

Les principaux mouvements de périmètre sur l'exercice sont les suivants (et repris de manière plus détaillée dans la partie « Annexes aux comptes annuels ») :

#### 1.3.2.1 Désaffiliation de la MGEFI

Le Conseil d'administration de la MGEFI du 27 janvier 2022 a pris la décision de lancer un processus de désaffiliation de l'UMG Groupe VYV. Cette décision a été entérinée par une Assemblée Générale Extraordinaire de la MGEFI le 10 mars 2022.



La désaffiliation de la MGEFI a pris effet au 31 décembre 2022.

Un protocole d'accord a été signé entre l'UMG Groupe VYV et la MGEFI, fixant entre autres, les conditions financières, notamment :

- Paiement par MGEFI de la contribution 2022 fixée au budget (3.405 k€)
- Paiement, en 2022, d'une indemnité de désaffiliation anticipée (3.000 k€)

Ces opérations, comptabilisées par les parties prenantes (UMG Groupe VYV / MGEFI), sont annulées en consolidation.

Concernant les impacts sur les comptes consolidés :

- La contribution au résultat de MGEFI a été prise en compte sur 2022 : (+ 0,6 M€) ;
- Les éléments bilantiels ont été exclus : diminution des fonds propres (- 176 M€)

### 1.3.2.2 Au sein du pôle VYV 3

Entrée dans le périmètre des 2 unions :

- Mutualité Française Normandie
- Mutualité Française Limousine

Ces 2 unions ont adhéré à VYV 3 en 2021, ce qui, en théorie, aurait dû entraîner une intégration dans le périmètre de combinaison. Néanmoins, compte tenu d'incompatibilités de planning, ces 2 entités n'étaient pas en mesure de respecter les contraintes de calendrier du Groupe, et n'avaient pas été combinées.

Elles ont été combinées pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2022. Nous présentons ci-dessous les chiffres de ces 2 Unions.

En M€	Mutualité Française Limousine	Mutualité Française Normandie	Sous-Total	% du bilan combiné	Comptes combinés 31/12/2022
<b><u>Eléments de compte de résultat</u></b>					
Chiffre d'affaires	65,1	125,5	190,6	1,9%	10 087,3
Résultat d'exploitation	1,6	1,7	3,3	1,2%	272,4
Résultat net	1,0	-1,7	-0,7	-0,6%	112,8
<b><u>Eléments de Bilan</u></b>					
Placements financiers	0,0	22,9	22,9	0,2%	15 240,1
Total Bilan	67,0	126,3	193,2	0,9%	21 923,3
Fonds propres	31,1	88,1	119,1	2,3%	5 248,9
Dettes financières	18,0	11,4	29,4	2,8%	1 070,5

### 1.3.2.3 Sous-Groupe SAFM

- Acquisitions de 3 nouvelles structures, générant 2,4 M€ d'écarts d'acquisition (Services Funéraires des Remparts, Vallis Clausa, Service Funéraire 7/7) ;
- Fusion de 8 entités au cours de l'exercice dans SAFM.

Le sous-groupe SAFM intègre ainsi 15 entités fin 2022 (contre 20 en 2021).

### 1.3.2.4 Sous-Groupe HDS

- Acquisitions par HMS de 2 entités fin 2021 qui ont fait l'objet d'une fusion à effet au 01/01/2022 (Domicile et Cas Médical) ;



- Acquisition par Harmonie Ambulance d'une entité (la Société de la Maison Bugeat) qui a été tuppée au 31/12/2022.

#### **1.3.2.5 VYV Invest**

VYV Invest a cédé les parts de Mes docteurs en échange d'une prise de participation dans CEGEDIM Santé (non consolidée). La moins-value consolidée ainsi générée s'élève à - 858 k€.

#### **1.3.2.6 EGAMO - Acquisition complémentaire**

La MGEN a racheté 16% du capital d'EGAMO auprès d'Ofivalmo, portant la participation groupe à 80% (64% détenu par VYV Invest / 16% détenu par MGEN)

### **1.3.3 Liquidation VYV Coopération**

La liquidation de l'Union de Groupe Mutualiste VYV Coopération a été prononcée le 14 décembre 2022. Le boni de liquidation a été reversé aux membres. L'impact est une diminution des fonds propres de 6,1 M€ dans les comptes consolidés.





## 1.4 Compte de Résultat

Le résultat net consolidé, dégagé au titre de l'exercice 2022 est bénéficiaire de + 112,8 M€, à comparer au résultat 2021 de + 79,8 M€.

En M€	Assurance	Soins et Accompagnement	Autres	31/12/2022	31/12/2021	Variation	%
Cotisations Acquises	7 577,4			7 577,4	7 710,7	-133,3	-1,7%
Charges des Prestations d'Assurance	-6 388,7			-6 388,7	-6 619,7	231,0	-3,5%
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	3,1			3,1	-43,4	46,6	-107,2%
<b>Marge Technique (hors frais)</b>	<b>1 191,8</b>			<b>1 191,8</b>	<b>1 047,6</b>	<b>144,3</b>	<b>13,8%</b>
<i>P/c</i>	<i>84,3%</i>			<i>84,3%</i>	<i>86,4%</i>		
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	29,1	2 424,5	56,3	2 509,9	2 213,1	296,8	13,4%
Autres Produits d'Exploitation	292,9	335,6	2,7	631,3	594,1	37,1	6,2%
Charges des autres activités	-358,3	-2 716,4	-84,5	-3 159,2	-2 850,0	-309,2	10,8%
Charges de gestion	-1 176,6			-1 176,6	-1 234,6	57,9	-4,7%
Autres produits nets non techniques	-109,0			-109,0	-87,8	-21,2	24,2%
Intersectoriels	-2,7	-22,8	25,4	0,0	0,0	0,0	
<b>Frais de fonctionnement nets</b>	<b>-1 324,6</b>	<b>20,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-1 303,7</b>	<b>-1 365,1</b>	<b>61,5</b>	<b>-4,5%</b>
<i>% frais de gestion</i>	<i>17,5%</i>			<i>17,2%</i>	<i>17,7%</i>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-132,8</b>	<b>20,9</b>	<b>0,0</b>	<b>-111,8</b>	<b>-317,5</b>	<b>205,7</b>	<b>-64,8%</b>
<i>Ratio combiné</i>	<i>101,8%</i>			<i>101,5%</i>	<i>104,1%</i>		
Dotations aux amort./prov. des écarts d'acquisition	0,0	-1,8	-0,7	-2,5	-10,4	7,9	-75,8%
Résultat financier	298,7	-17,4	-0,2	281,2	368,6	-87,4	-23,7%
Résultat exceptionnel	9,4	20,8	-4,3	25,9	24,5	1,4	5,9%
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>175,4</b>	<b>22,5</b>	<b>-5,1</b>	<b>192,8</b>	<b>65,2</b>	<b>127,6</b>	<b>195,8%</b>
Impôts sur les Résultats	-27,7	-4,2	-1,4	-33,3	20,3	-53,7	-264,0%
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	-39,7	0,0	-1,2	-40,9	-0,3	-40,6	13580,9%
Intérêts minoritaires	-3,7	-1,1	-0,9	-5,7	-5,4	-0,3	6,0%
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>104,3</b>	<b>17,2</b>	<b>-8,7</b>	<b>112,8</b>	<b>79,8</b>	<b>33,0</b>	<b>41,3%</b>

### 1.4.1 Commentaires généraux sur l'activité

- Le résultat net dégagé par l'activité « **Assurance** » au 31/12/2022 s'élève à 104,3 M€. Les principaux contributeurs sont :
  - MGEN (y compris Vie, Filia, les SCI Philgen et Marcel Rivière): + 87,0 M€
  - Mutex : + 43,7 M€
  - MNT : + 16,9 M€
  - MGEFI : + 0,6 M€
  - Sphéria Vie : + 0,3 M€
  - Harmonie Mutuelle (y compris HM Foncière et Lieux de vie) : - 1,3 M€
  - Mutuelle Mare-Gaillard : - 3,1 M€
  - SMACL : - 40,4 M€

Le résultat net du Groupe VYV a principalement été marqué par une hausse des taux techniques de 0% à 0,15% (+ 37,2 M€ sur la marge technique), ainsi qu'à des effets non récurrents (plus-value de 25 M€ liée à la sortie d'Ofivalmo ; boni de liquidation de 17 M€ liée à la provision pour sanction ACPR 2021 ; perte exceptionnelle de 41 M€ pour la SMACL SA).

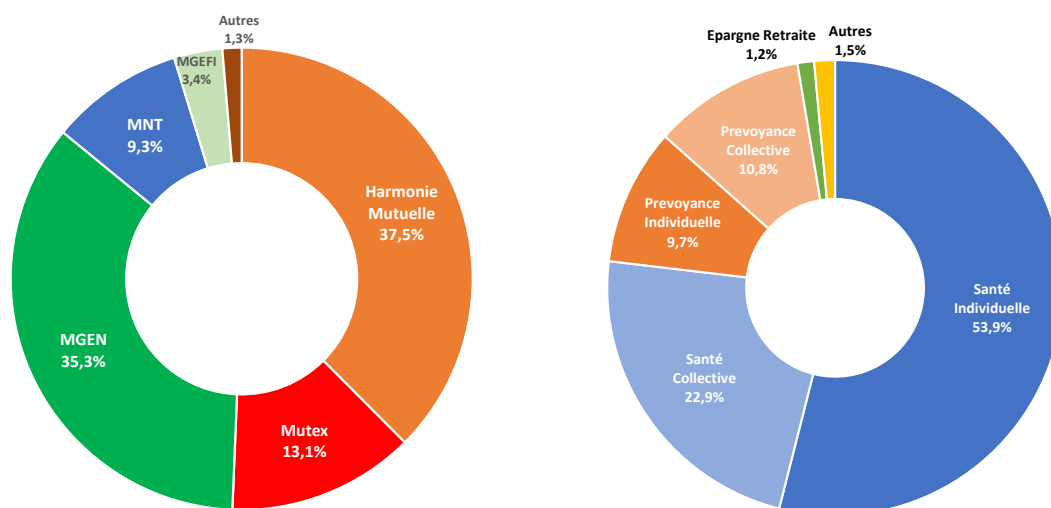
- L'activité « **Soins et Accompagnement** » connaît un bénéfice de 17,2 M€, intégrant l'impact positif des mesures de soutien de la part des tutelles. A noter que les améliorations de résultat s'observent sur l'ensemble des périmètres VYV 3, SAFM, HGO, HDS et Hospitalia.



- L'activité « **Autres** » présente un résultat de - 8,7 M€ principalement lié aux résultats déficitaires des participations Chorun Conseil et KRG.

### 1.4.2 Cotisations acquises : 7.577 M€

Les cotisations acquises brutes 2022 s'élèvent à 7.577 M€ et se ventilent de la façon suivante :



Par rapport à 2021, il est enregistré une diminution de - 133 M€, principalement générée par :

- Transfert des activités SMACL Assurances vers SMACL SA (- 386 M€)
- Une augmentation sur les autres entités (périmètre constant) de 253 M€, soit une hausse de 3,5% principalement liée à des effets d'indexation.

La répartition par activité reste sensiblement identique par rapport à 2021.

### 1.4.3 Charges des prestations brutes assurance : 6.389 M€

Charges des prestations brutes d'assurance (en M€)	Montant 2022	% du total	Montant 2021	% du total	Variation 2022 / 2021	Variation en %
Prestations et Frais de gestion	6 509,1	101,9%	6 665,4	100,7%	-156,4	-2,3%
Provisions mathématiques	-182,5	-2,9%	-142,9	-2,2%	-39,6	27,7%
Charges des provisions pour sinistres	-74,6	-1,2%	-56,3	-0,9%	-18,3	32,6%
Variation de la provision pour égalisation	-63,0	-1,0%	-22,8	-0,3%	-40,2	176,5%
Charges des autres provisions techniques	104,3	1,6%	92,0	1,4%	12,3	13,3%
Participation aux résultats	95,5	1,5%	84,2	1,3%	11,3	13,4%
<b>TOTAL</b>	<b>6 388,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>6 619,7</b>	<b>100,0%</b>	<b>-231,0</b>	<b>-3,5%</b>

Les charges de prestations brutes diminuent de 231 M€. Cette évolution s'explique par les effets conjugués suivants :

- Transfert des activités SMACL Assurances vers SMACL SA (- 320 M€)
- Augmentation des prestations sur les autres entités (périmètre constant) de 89 M€ (1,4%)

Le ratio P/C baisse de 2,1 points, passant de 86,4% à 84,3%.

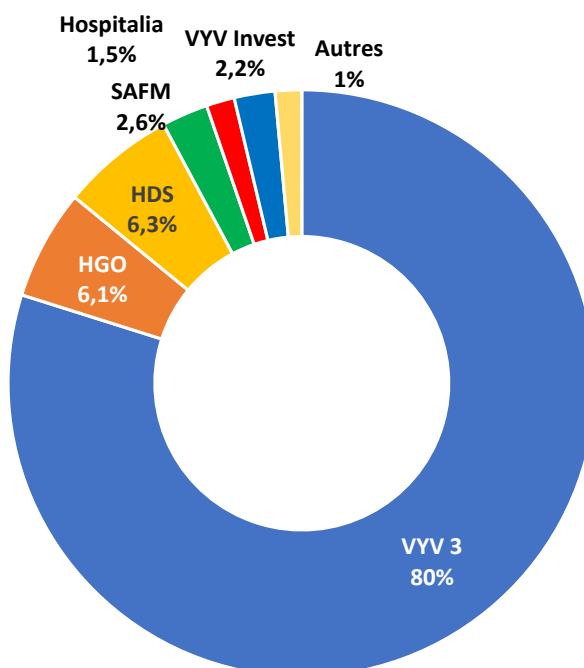


#### 1.4.4 Résultat de la réassurance cédée : 3 M€

Résultat de réassurance (en M€)	Montant 2022	Montant 2021	Variation 2022 / 2021	Variation en %
Cotisations réassurées	-461,7	-625,2	163,5	-26,1%
Prestations réassurées	422,3	505,7	-83,4	-16,5%
Commissions de réassurance	42,6	76,1	-33,5	-44,0%
<b>TOTAL</b>	<b>3,1</b>	<b>-43,4</b>	<b>46,6</b>	<b>-107,2%</b>

Les principaux contributeurs au résultat de la réassurance sont Harmonie Mutuelle et MNT.

#### 1.4.5 Chiffre d'affaires – autres activités : 2.510 M€



Le chiffre d'affaires des autres activités intègre :

- Le chiffre d'affaires des activités Soins et Accompagnement pour 2.425 M€, soit + 300 M€ (+ 14%) en comparaison avec 2021. Ce chiffre intègre les activités mutualistes (VYV 3 : filières cliniques, centres de convalescence, dentaire, optique, audio, pharmacie, petite enfance et EHPAD), ainsi que les activités capitalistiques (HGO, HDS, SAFM, Hospitalia). L'augmentation du chiffre d'affaires s'explique principalement par :
  - L'entrée dans le périmètre de la Mutualité Française Normandie et de la Mutualité Française Limousine (+191 M€)
  - La croissance des activités « Produits et services » (en particulier Audio et Optique).
  - Des mesures de financements des tutelles.
- Le chiffre d'affaires des activités des filiales VYV Invest pour 56 M€.
- Le chiffre d'affaires des « SCI d'Assurance » et de HM Foncière et Lieux de Vie pour 29 M€.



#### 1.4.6 Autres produits d'exploitation : 631 M€

Ces autres produits connaissent une augmentation de 37 M€, en lien avec la hausse du chiffre d'affaires. Ce poste comprend :

- Sur le secteur Assurance : les indemnités refacturées liées à l'intermédiation (indemnités de distribution, de gestion...);
- Sur les autres secteurs, les refacturations de charges à l'extérieur du groupe (loyers, mises à disposition, prestations de services...).

#### 1.4.7 Charges des autres activités : 3.159 M€

Charges des autres activités (en M€)	Montant 2022	% du total	Montant 2021	% du total	Variation 2022 / 2021	Variation en %
Achats et charges externes	1 200,1	38,0%	1 080,5	37,9%	119,6	11,1%
Impôts et taxes	150,2	4,8%	140,0	4,9%	10,2	7,3%
Charges de personnel	1 510,3	47,8%	1 363,2	47,8%	147,1	10,8%
Autres charges d'exploitation	111,0	3,5%	92,9	3,3%	18,0	19,4%
Dotations aux amortissements et aux provisions	187,7	5,9%	173,5	6,1%	14,2	8,2%
<b>TOTAL</b>	<b>3 159,2</b>	<b>100,0%</b>	<b>2 850,0</b>	<b>100,0%</b>	<b>309,2</b>	<b>10,8%</b>

Ce poste est constitué principalement des achats consommés, des frais généraux, des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste « Achats et charges externes »), ainsi que les impôts et taxes associés. La progression des charges est en lien avec les augmentations constatées sur les postes « Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités » et « Autres Produits d'Exploitation ».

#### 1.4.8 Charges de gestion : 1.177 M€

Frais de gestion (en M€)	Montant 2022	% du total	Montant 2021	% du total	Variation 2022 / 2021	Variation en %
Frais d'acquisition	310,5	26,4%	317,0	25,7%	-6,4	-2,0%
Frais d'administration	313,2	26,6%	324,1	26,3%	-10,9	-3,4%
Autres charges techniques	552,9	47,0%	593,5	48,1%	-40,6	-6,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1 176,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 234,6</b>	<b>100,0%</b>	<b>-57,9</b>	<b>-4,7%</b>

Le taux de frais de gestion (y compris la ligne « intersectoriels ») s'améliore de 0,7%, passant de 16,2% à 15,5%. Ce poste comprend :

- Les frais d'acquisition qui incluent notamment les frais des services chargés du développement, de l'établissement des garanties ou bulletins d'adhésion ;
- Les frais d'administration qui comprennent essentiellement les commissions de gestion et d'encaissement, les frais des services chargés de la gestion et de la surveillance du portefeuille, de la réassurance acceptée et cédée, ainsi que les frais de contentieux liés aux cotisations ;
- Les autres charges techniques, qui ne peuvent être affectées ni directement, ni par application d'une clé de répartition à l'une des destinations définies par le plan comptable.

#### 1.4.9 Autres produits nets de charges non techniques : - 109 M€

Il s'agit de la différence entre les autres produits et les autres charges non techniques des sociétés d'assurance. Les principaux contributeurs sur ce poste sont Harmonie Mutuelle, MGEN, Mutex et MNT.



#### 1.4.10 Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition : - 2 M€

Les écarts d'acquisition ont été valorisés sur la base de la différence entre la valeur d'achat et les capitaux propres retraités de la société acquise, à la date d'acquisition. Les principales dotations concernent :

- Groupe HGO : - 0,3 M€
- Groupe HDS : - 1,5 M€
- Chorum Conseil : - 0,7 M€

#### 1.4.11 Résultat financier : + 281 M€

Ce poste comprend :

- la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique, pour les entités d'assurance : + 275 M€
- la quote-part de résultat financier alloué au résultat non-technique, pour les entités d'assurance : + 24 M€
- le résultat financier des entités non-assurance : - 18 M€

Les principaux contributeurs sont :

- Mutex : + 216 M€
- MGEN : + 51 M€
- Harmonie Mutuelle : + 33 M€
- MNT : + 12 M€
- UMG Groupe VYV : - 14 M€
- Secteur Soins et Accompagnement : - 17 M€

Le résultat financier a diminué de 87 M€ par rapport à 2021, compte tenu d'un moindre recours aux produits financiers, dans un contexte financier défavorable.

#### 1.4.12 Résultat exceptionnel : + 26 M€

Les principaux éléments significatifs sont les suivants :

- Reprise de l'écart d'acquisition négatif Mutex (amorti sur 15 ans) : + 18 M€
- Autres (Plus-values de cession d'actifs, amortissement de subvention) : + 9 M€

#### 1.4.13 Impôt sur les résultats : - 33 M€

L'impôt sur les résultats se compose de :

- D'une charge d'impôt exigible pour - 20 M€ (comptabilisée dans les comptes sociaux des structures soumises à l'IS).
- D'une charge d'impôt différé pour - 13 M€ (principalement baisse des déficits reportables activés chez Mutex et Harmonie Mutuelle).

#### 1.4.14 Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence : - 41 M€

Les principales sociétés contribuant à ce poste sont :

- SMACL S.A. : - 40,8 M€
- Parnasse Garanties et Viamedis : + 1,4 M€
- Energie Perspective (« EP »), Technosens et Yvon Assurances : - 1,5 M€



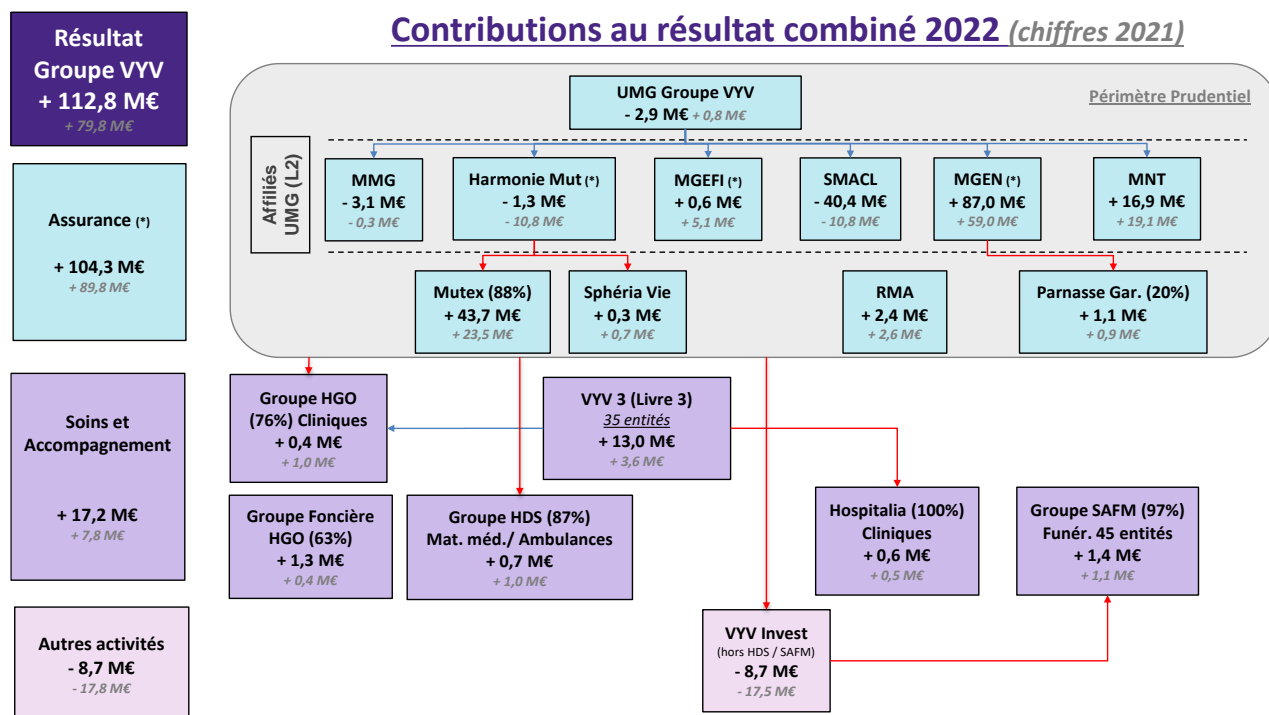
### 1.4.15 Intérêts minoritaires : - 6 M€

Ce montant correspond à la quote-part de résultats excédentaires revenant aux minoritaires :

- Mutex : - 3,5 M€
- Périmètre VYV Invest : - 0,9 M€
- Groupe HGO / Foncière HGO : - 1,0 M€

### 1.4.16 Résultat par entités / Sous paliers

Le résultat net de + 112,8 M€ est représenté sur l'organigramme ci-dessous :





## 1.5 Bilan

### 1.5.1 Actif (en M€)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Ecarts d'acquisition nets	114,4	110,5	3,9
Autres actifs incorporels	102,6	112,0	-9,4
Placements des entreprises d'assurance	14 551,2	14 629,5	-78,3
Placements des autres entreprises	688,9	588,2	100,7
Titres Mis en équivalence	30,3	107,8	-77,5
Part des cessionnaires et rétrocess. dans les provisions techniques	1 766,3	1 764,3	2,0
Créances	2 612,0	2 884,6	-272,6
Part des garants dans les engagements en substitution	0,0	0,0	0,0
Autres actifs	1 349,7	1 254,7	95,0
Comptes de régularisation	707,9	656,4	51,5
<b>Total actif</b>	<b>21 923,3</b>	<b>22 107,9</b>	<b>-184,7</b>

### 1.5.2 Passif (en M€)

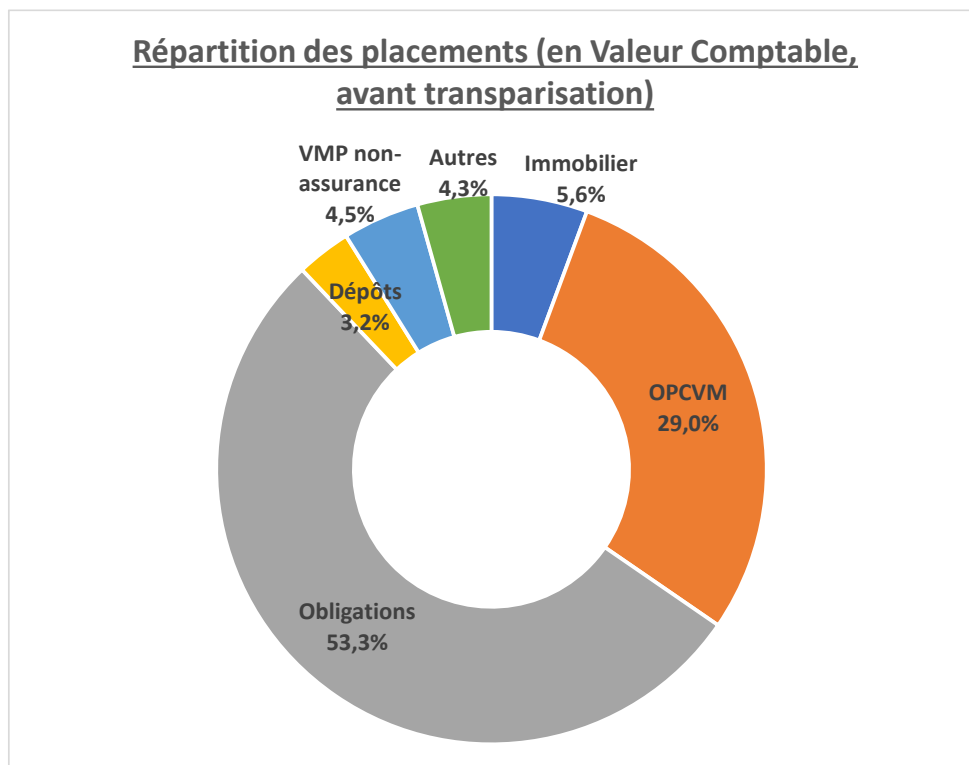
	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Fonds propres	5 248,9	5 100,7	148,2
Intérêts minoritaires	166,7	170,2	-3,5
Passifs subordonnés	37,4	43,9	-6,5
Provisions techniques brutes	11 153,3	11 241,8	-88,5
Provisions pour risques et charges	299,8	352,6	-52,8
Fonds dédiés	75,4	69,0	6,4
Autres dettes	4 764,1	4 851,3	-87,2
Compte de régularisation	177,6	278,3	-100,7
<b>Total passif</b>	<b>21 923,3</b>	<b>22 107,9</b>	<b>-184,7</b>

Le total du bilan s'élève à 21 923 M€, à comparer au montant de 22 108 M€ au 31/12/2021. La diminution de 185 M€ est liée principalement à la sortie de MGEFI (- 284 M€). Les autres effets (Entrées de Mutualité Française Normandie et Mutualité Française Limousine ; croissance organique) étant plus limités (+ 99 M€).



### 1.5.3 Placements financiers : 15.240 M€

Les placements financiers (en valeur nette comptable), sont répartis de la façon suivante :



### 1.5.4 Titres mis en équivalence : 30 M€

Les titres mis en équivalence concernent principalement :

- Parnasse Garanties pour 26 M€
- Des participations, filiales de VYV Invest pour 4 M€

### 1.5.5 Fonds propres : 5 249 M€

L'augmentation de 148 M€ est liée principalement :

- |   |          |
|---|----------|
| • Au résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 :                       | + 113 M€ |
| • Au reclassement des subventions d'investissement en fonds propres : | + 107 M€ |
| • La sortie de MGEFI :  | - 176 M€ |
| • L'intégration des Mutualité Française Normandie / Limousine :       | + 119 M€ |
| • Autres :  | - 14 M€  |

### 1.5.6 Intérêts minoritaires : 167 M€

Les intérêts minoritaires se répartissent de la façon suivante :

- |                          |        |
|--------------------------|--------|
| • Mutex :                | 102 M€ |
| • Foncière HGO :         | 41 M€  |
| • Périmètre VYV Invest : | 11 M€  |





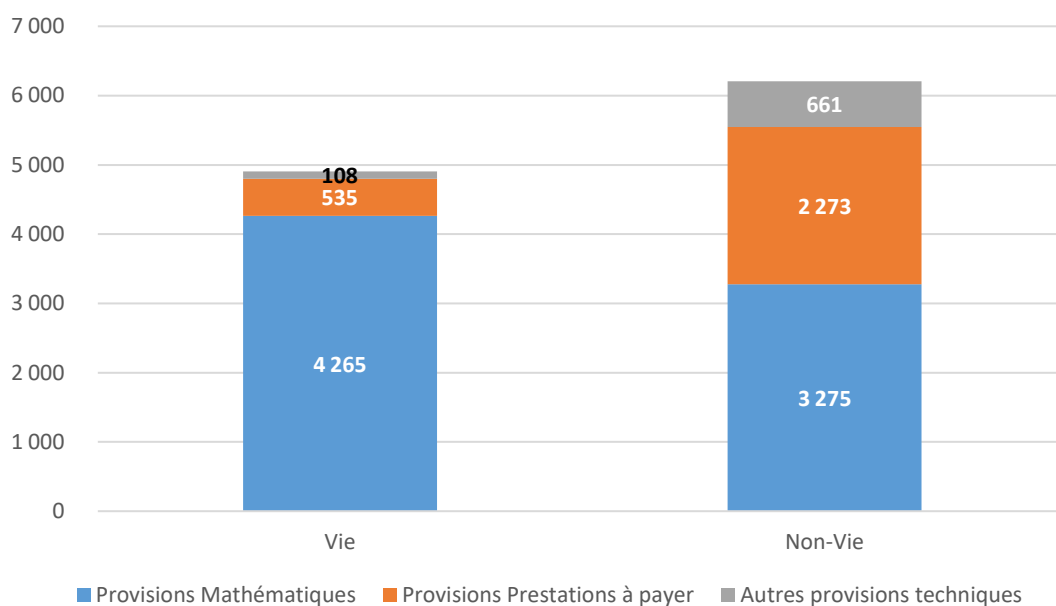
- Groupe HDS : 4 M€
- Medi France : 3 M€
- Groupe HGO : 3 M€
- Groupe SAFM : 2 M€

### 1.5.7 Provisions techniques : 11.153 M€

Les provisions techniques brutes de réassurance se répartissent entre :

- Pour l'activité vie : les provisions mathématiques, les provisions pour sinistres à payer et les provisions pour participation aux excédents.
- Pour l'activité non-vie : principalement les provisions mathématiques de rentes, les provisions pour sinistres à payer, les provisions pour égalisation contractuelles/transférables et les autres provisions techniques ;

Les graphiques ci-dessous présentent la répartition des provisions techniques (hors provisions en unités de compte), selon l'activité (vie / non-vie) et la nature des engagements.





## **1.6 Evènements postérieurs**

Néant

## **1.7 Evolutions à venir**

Néant

## **1.8 Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)**

Conformément à l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, les structures concernées présentent une Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF ») pour l'exercice 2022.

L'UMG Groupe VYV n'est pas soumise à cette obligation. En revanche, le Groupe VYV publie, de manière volontaire, une DPEF. Celle-ci couvre les obligations des structures concernées.



## 2. Comptes combinés

### 2.1 Bilan – Actif

En K€	31/12/2022	31/12/2021
<b>Actifs incorporels</b>	<b>216 924</b>	<b>222 466</b>
- dont écarts d'acquisition	114 355	110 487
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	<b>14 514 627</b>	<b>14 581 069</b>
- terrains et constructions	859 792	882 102
- placements dans les entreprises liées	477 274	309 203
- autres placements	13 010 671	13 231 141
- dépôts auprès des cédantes	166 891	158 624
<b>Placements représentant des engagements en uc</b>	<b>36 568</b>	<b>48 412</b>
<b>Placements des autres entreprises</b>	<b>688 907</b>	<b>588 169</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>30 327</b>	<b>107 802</b>
<b>Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques</b>	<b>1 766 348</b>	<b>1 764 338</b>
- part cessionnaires prov.- (v)	283 130	271 544
- part cessionnaires - (nv)	1 483 218	1 492 795
<b>Créances</b>	<b>2 611 955</b>	<b>2 884 575</b>
- Créances nées d'opération d'assurance, réassurance ou cessions en substitution	939 091	1 063 433
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- créances sur les entreprises du secteur bancaire	758 428	884 632
- Autres créances	914 435	936 510
<b>Part des garants dans les engagements en substitution</b>		
<b>Autres actifs</b>	<b>1 349 740</b>	<b>1 254 729</b>
- autres immobilisations corporelles	1 288 635	1 202 624
- autres	61 105	52 106
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>707 864</b>	<b>656 370</b>
<b>Différence de conversion actif</b>		
<b>Total actif</b>	<b>21 923 261</b>	<b>22 107 930</b>



## 2.2 Bilan – Passif

En K€	31/12/2022	31/12/2021
<b>Fonds propres</b>	<b>5 248 854</b>	<b>5 100 666</b>
- fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	2 139 293	2 254 224
- Réserves de consolidation et résultat	3 005 399	2 853 190
- Autres fonds mutualistes	104 161	-6 749
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>166 740</b>	<b>170 194</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5 415 594</b>	<b>5 270 860</b>
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>37 426</b>	<b>43 938</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>11 116 711</b>	<b>11 186 852</b>
- provisions d'assurance vie	4 907 813	4 887 699
- provisions d'assurance non vie	6 208 899	6 299 153
<b>Provisions techniques UC</b>	<b>36 583</b>	<b>48 520</b>
<b>Engagements techniques sur opérations données en substitution</b>		<b>6 447</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>299 777</b>	<b>352 618</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>75 444</b>	<b>69 043</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>4 764 110</b>	<b>4 851 311</b>
- dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance	1 569 729	1 610 694
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	570 486	584 439
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire		
- dettes représentées par des titres	500 001	500 001
- Autres dettes	2 123 894	2 156 177
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>177 615</b>	<b>278 339</b>
<b>Différence de conversion passif</b>		
<b>Total passif</b>	<b>21 923 261</b>	<b>22 107 930</b>



## 2.3 Compte de Résultat

En K€	Activité Non vie	Activité Vie	Autres activités mutualistes (Livres 1 et 3)	Autres activités (SCI, SA/SAS, GIE, associations)	Intersectoriels	Total 31/12/2022	Total 31/12/2021
Cotisations émises	7 047 193	617 442			-78 296	7 586 339	7 712 589
Variation des cotisations non acquises	-8 988	0			15	-8 974	-1 886
<b>Cotisations acquises</b>	<b>7 038 205</b>	<b>617 442</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-78 282</b>	<b>7 577 366</b>	<b>7 710 702</b>
Produits d'exploitation bancaire						0	0
Chiffre d'affaires ou produits des autres activités	0	0	2 013 158	530 304	-33 519	2 509 943	2 213 098
Autres produits d'exploitation	256 285	59 226	589 834	125 384	-399 474	631 255	594 147
Produits financiers nets de charges	122 385	154 756			-1 913	275 229	260 681
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>	<b>378 670</b>	<b>213 982</b>	<b>2 602 992</b>	<b>655 688</b>	<b>-434 905</b>	<b>3 416 426</b>	<b>3 067 925</b>
Charges des prestations d'assurance	-5 917 392	-552 729			81 454	-6 388 668	-6 619 672
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	9 317	5 847			-12 019	3 145	-43 445
Charges d'exploitation bancaire						0	0
Charges des autres activités			-2 583 468	-634 262	58 537	-3 159 193	-2 850 035
Charges de gestion	-1 389 088	-168 751	0	0	381 191	-1 176 648	-1 234 565
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>	<b>-7 297 163</b>	<b>-715 633</b>	<b>-2 583 468</b>	<b>-634 262</b>	<b>509 162</b>	<b>-10 721 363</b>	<b>-10 747 716</b>
Transferts intersectoriels	0	0	0	0	-5	-5	8
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>119 712</b>	<b>115 791</b>	<b>19 524</b>	<b>21 426</b>	<b>-4 030</b>	<b>272 423</b>	<b>30 919</b>
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition						-2 518	-10 386
Autres produits nets non techniques						-103 041	20 170
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>						<b>166 865</b>	<b>40 704</b>
Résultat exceptionnel						25 909	24 474
Impôts sur le résultat						-33 331	20 327
<b>RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES</b>						<b>159 442</b>	<b>85 504</b>
Quote part dans les résultats des entreprises en MEE						-40 913	-299
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>						<b>118 529</b>	<b>85 205</b>
Intérêts minoritaires						-5 723	-5 397
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>						<b>112 806</b>	<b>79 808</b>



## 2.4 Hors-bilan

### 2.4.1 Engagements des entreprises d'assurance

En K€	31/12/2022	31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements contractuels	463 010	454 434
Autre engagements reçus	13 456	23
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Avals, cautions et garanties de crédits	65 871	59 450
Autres engagements donnés	311 720	217 171

### 2.4.2 Engagements des autres entreprises

En K€	31/12/2022	31/12/2021
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>		
Engagements contractuels	60 852	66 661
Autre engagements reçus	8 620	16 461
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
Caution, nantissement, hypothèque et autres	195 047	168 692
Autres engagements donnés	69 213	65 094



## 3. Annexes aux comptes annuels

### 3.1 Faits significatifs

#### 3.1.1 Sur l'activité du Groupe

##### 3.1.1.1 Notation Fitch

Le 13 décembre 2022, Fitch Ratings a confirmé la note « A+ » de solidité financière du Groupe VYV. La perspective de notation est « Stable ». La note « A+ » concerne les entités suivantes :

- Harmonie Mutuelle
- MGEN
- Mutex
- MNT

Dans son évaluation, Fitch souligne quelques-uns des points positifs du Groupe VYV :

- Une position de leader en assurance santé en France,
- Une très forte solidité financière,
- De résultats bénéficiaires attendus pour 2022
- Un risque modéré sur les actifs.
- Une diversification des activités non-assurance

La dette senior émise en Juillet 2019 est, quant à elle, toujours notée « A- ».

##### 3.1.1.2 SMACL Assurances

SMACL Assurances a procédé, le 14/12/2022, à une augmentation de capital de 140 M€, souscrite intégralement par la MAIF (hors groupe). A la suite de cette opération, le pourcentage d'intérêt dans le groupe a diminué, passant de 29,41% à 13,58%.

SMACL Assurances a donc été déconsolidée au 31/12/2022. Pour autant, compte tenu de la date de cette opération en fin d'année, la quote-part de résultat de SMACL Assurances a été retenue à 29,41% sur l'exercice 2022.

##### 3.1.1.3 Hausse des taux d'actualisation

Le contexte de hausse des taux a eu pour principaux effets, les éléments suivants :

- Sur les provisions techniques non-vie : passage d'un taux d'actualisation de 0% à 0,15% (impact + 37,2 M€ sur la marge technique) ;
- Sur les provisions pour indemnités de départ en retraite : passage d'un taux d'actualisation de 0,87% à 3,16% (impact estimé à + 30 M€) ;
- Sur les valeurs mobilières de placements : dépréciations de - 14 M€ sur le périmètre VYV 3.

#### 3.1.2 Sur le périmètre

Les principaux mouvements de périmètre sur l'exercice sont les suivants (et repris de manière plus détaillée dans la partie « Annexes aux comptes annuels ») :



### 3.1.2.1 Désaffiliation de la MGEFI

Le Conseil d'administration de la MGEFI du 27 janvier 2022 a pris la décision de lancer un processus de désaffiliation de l'UMG Groupe VYV. Cette décision a été entérinée par une Assemblée Générale Extraordinaire de la MGEFI le 10 mars 2022.

La désaffiliation de la MGEFI a pris effet au 31 décembre 2022.

Un protocole d'accord a été signé entre l'UMG Groupe VYV et la MGEFI, fixant entre autres, les conditions financières, notamment :

- Paiement par MGEFI de la contribution 2022 fixée au budget (3.405 k€)
- Paiement, en 2022, d'une indemnité de désaffiliation anticipée (3.000 k€)

Ces opérations, comptabilisées par les parties prenantes (UMG Groupe VYV / MGEFI), sont annulées en consolidation.

Concernant les impacts sur les comptes consolidés :

- La contribution au résultat de MGEFI a été prise en compte sur 2022 : (+ 0,6 M€) ;
- Les éléments bilantiels ont été exclus : diminution des fonds propres (- 176 M€)

### 3.1.2.2 Au sein du pôle VYV 3

Entrée dans le périmètre des 2 unions :

- Mutualité Française Normandie
- Mutualité Française Limousine

Ces 2 unions ont adhéré à VYV 3 en 2021, ce qui, en théorie, aurait dû entraîner une intégration dans le périmètre de combinaison. Néanmoins, compte tenu d'incompatibilités de planning, ces 2 entités n'étaient pas en mesure de respecter les contraintes de calendrier du Groupe, et n'avaient pas été combinées.

Elles ont été combinées pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2022. Nous présentons ci-dessous les chiffres de ces 2 Unions.

En M€	Mutualité Française Limousine	Mutualité Française Normandie	Sous-Total	% du bilan combiné	Comptes combinés 31/12/2022
<b><u>Eléments de compte de résultat</u></b>					
Chiffre d'affaires	65,1	125,5	190,6	1,9%	10 087,3
Résultat d'exploitation	1,6	1,7	3,3	1,2%	272,4
Résultat net	1,0	-1,7	-0,7	-0,6%	112,8
<b><u>Eléments de Bilan</u></b>					
Placements financiers	0,0	22,9	22,9	0,2%	15 240,1
Total Bilan	67,0	126,3	193,2	0,9%	21 923,3
Fonds propres	31,1	88,1	119,1	2,3%	5 248,9
Dettes financières	18,0	11,4	29,4	2,8%	1 070,5

### 3.1.2.3 Sous-Groupe SAFM

- Acquisitions de 3 nouvelles structures, générant 2,4 M€ d'écarts d'acquisition (Services Funéraires des Remparts, Vallis Clausa, Service Funéraire 7/7) ;
- Fusion de 8 entités au cours de l'exercice dans SAFM.

Le sous-groupe SAFM intègre ainsi 15 entités fin 2022 (contre 20 en 2021).





#### **3.1.2.4 Sous-Groupe HDS**

- Acquisitions par HMS de 2 entités fin 2021 qui ont fait l'objet d'une fusion à effet au 01/01/2022 (Domicile et Cas Médical) ;
- Acquisition par Harmonie Ambulance d'une entité (la Société de la Maison Bugeat) qui a été tuppée au 31/12/2022.

#### **3.1.2.5 VYV Invest**

VYV Invest a cédé les parts de Mes docteurs en échange d'une prise de participation dans CEGEDIM Santé (non consolidée). La moins-value consolidée ainsi générée s'élève à - 858 k€.

#### **3.1.2.6 EGAMO - Acquisition complémentaire**

La MGEN a racheté 16% du capital d'EGAMO auprès d'Ofivalmo, portant la participation groupe à 80% (64% détenu par VYV Invest / 16% détenu par MGEN)

### **3.1.3 Liquidation VYV Coopération**

La liquidation de l'Union de Groupe Mutualiste VYV Coopération a été prononcée le 14 décembre 2022. Le boni de liquidation a été reversé aux membres. L'impact est une diminution des fonds propres de 6,1 M€ dans les comptes consolidés.



## 3.2 Périmètre de combinaison

### 3.2.1 Principes de détermination du périmètre de combinaison

Le périmètre de combinaison UMG Groupe VYV a été défini à partir d'un travail de recensement de toutes les structures qui gravitent directement ou indirectement autour de l'Union Mutualiste de Groupe et de ses membres.

Type de structures	Contrôle / détention	% de détention	Incidence sur le périmètre
Mutualistes (Combinées)	Analyse de la Gouvernance	Gouvernance effective par le Groupe	incluses si dépassement des seuils
		Pas de gouvernance	exclues
Capitalistiques (Consolidées)	Détention du capital par le groupe	> 20%	incluses si dépassement des seuils
		< 20%	exclues

Ce travail de recensement a permis d'identifier près de 300 structures (Mutuelles, Unions, SA, SAS, GIE, SCI, associations) dont 227 structures contrôlées par le groupe (détenues, soit à plus de 20% pour les structures capitalistiques par le groupe ou répondant aux critères de combinaison pour les autres structures).

Pour donner du sens aux comptes combinés UMG Groupe VYV, il a été jugé opportun de définir des seuils financiers sur les postes suivants : fonds propres, actifs corporels nets et dettes financières externes, afin de retenir dans ces comptes combinés uniquement les structures significatives d'un point de vue économique.

Les seuils retenus sont les suivants :

- Fonds propres > 20 M€ ou Fonds propres < - 3 M€
- Actifs corporels nets > 20 M€
- Dettes financières > 20 M€

Ces seuils s'appliquent aux entités ou groupes d'entités. Le déclenchement se fait dès qu'un des seuils est atteint. Des forçages ont été effectués, afin de garder une vision cohérente des paliers intermédiaires (HDS, HGO, VYV 3, VYV INVEST et SAFM).

Par ailleurs, certaines exclusions s'appliquent, pour les raisons suivantes :

- Sociétés HLM : réglementation spécifique (Avis 2001-E du 4 Juillet 2001 du Conseil National de la Comptabilité).
- GIE (Groupement d'intérêt économique) : fonds propres et résultat à 0. Cependant les actifs et les dettes peuvent faire l'objet de retraitements de consolidation.

A noter qu'il existe un périmètre d'intégration fiscale constitué des entités de la « Famille MGEN », regroupant :

- MGEN,
- MGEN Vie,
- MGEN Filia,
- MGEN Union,
- MGEN Centres de Santé
- MGEN Action Sanitaire et Sociale
- SAS MGEN Solutions
- SAS Vivoptim Solutions
- MGEN Partenaire
- ClinicSport
- SCI MGET

Ce palier intermédiaire est maintenu, et à ce titre des comptes combinés ont été produits.

Le périmètre de combinaison / consolidation a été défini conformément aux critères réglementaires suivants :

- **Pour la combinaison** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Celles-ci répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de l'UMG Groupe VYV. La combinaison intègre ainsi les Mutuelles et Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Une convention de combinaison existe entre l'UMG Groupe VYV et toutes ces structures mutualistes.



- **Pour la consolidation** : les structures sont liées à l'UMG Groupe VYV ou ses membres affiliés par des liens capitalistiques. Y sont recensées toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participation. En fonction des prises de participation du groupe et des modes de détention (directe et indirecte), il est déterminé des pourcentages de contrôle et d'intérêt. Pour toutes ces structures, sont appliquées des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle ou mise en équivalence.

Le périmètre de consolidation 2022 UMG Groupe VYV regroupe 113 entités.

### 3.2.2 Liste des entités dans le périmètre au 31 décembre 2022

Le tableau ci-après liste les 113 entités combinées au 31 décembre 2022. Les entités ayant fusionné sont mentionnées chez l'absorbante.

- Le pourcentage de contrôle (% de droits de vote) sert à établir les chaînes de contrôle, et donc à déterminer le périmètre de combinaison. Le périmètre de combinaison se détermine exclusivement en fonction du niveau de contrôle politique, et non financier. Le pourcentage de contrôle permet également de déterminer la méthode de consolidation.
- Le pourcentage d'intérêt représente la fraction des droits aux bénéfices (ou quotes-parts de pertes), se matérialisant en général par la répartition du dividende, et le cas échéant, des boni (mali) de liquidation de l'entreprise. Il reflète le droit « financier » ou « pécuniaire » du groupe dans ses filiales et participations.



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité</b>					
Livre 1	UMG Groupe VYV	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Structure combinante
Livre 1	MGEN Union	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
<b>Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées</b>					
Livre 2	Harmonie Mutuelle	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Filia	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEN Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	MGEFI	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Désaffiliation au 31/12/2022 : prise en compte du résultat 2022 / bilan exclu
Livre 2	MNT	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Livre 2	Mutuelle Mare-Gaillard	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Société d'assurance mutuelle	SMACL Assurances	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Membre de l'UMG
Société d'assurance mutuelle	SMACL SA	Mise en équivalence	29,41%	29,41%	déconsolidation au 31/12/2022 : prise en compte du résultat 2022
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Spheria Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	MUTEX SA	Intégration Globale	87,70%	87,70%	
SA	Parnasse Garanties	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	
<b>Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV 3</b>					
Livre 3	VYV 3	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	APSA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Medi France Europe	Intégration Globale	86,60%	86,60%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Biens Médicaux	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Sanitaire et Social	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne (Faïtière)	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Mutualité Française de la Vienne	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MGEN Centres de Soins	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Retraite	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Seniors	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Domicile	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Santé Services	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Santé Social	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Bretagne Travail Adapté	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Pavillon de la Mutualité	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Association	SCAPA	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Clinique Mutualiste du Medoc	Intégration Globale	99,98%	86,58%	
SCI	SCI Pessac	Intégration Globale	100,00%	86,60%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de l'Estuaire	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste Jules Verne	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Mutualiste de la Porte de l'Orient	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de gestion Clinique de la Sagesse	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union de Gestion Clinique Villa Notre Dame	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Thiernoise des Mutuelles	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	Union Territoriale Mutualiste Lorraine	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Centre Val de Loire	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV 3 Ile de France	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Pays de Loire	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Pays de Loire pole accompagnement et soins	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Pays de la Loire pole Personnes Agées	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 Pays de Loire pole Services et Biens médicaux	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	MUTUALITE FRANCAISE LIMOUSINE	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
Livre 3	MUTUALITE FRANCAISE NORMANDE SSAM	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Entrée de périmètre
Livre 3	VYV 3 Sud Est	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
Livre 3	VYV3 TERRES D'OC	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Changement de dénomination
Livre 3	VYV3 BOURGOGNE	Intégration Globale	100,00%	100,00%	Changement de dénomination



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Structures entrant dans le sous palier HDS</b>					
SAS	Harmonie Développement Services	Intégration Globale	88,40%	88,40%	
SAS	Harmonie Médical Service	Intégration Globale	100,00%	88,40%	
SAS	Harmonie Ambulance	Intégration Globale	100,00%	88,40%	
SAS	Taxis Saint Christophe	Intégration Globale	100,00%	88,40%	
<b>Structures entrant dans le sous palier HGO</b>					
SAS	Hospi Grand Ouest	Intégration Globale	76,01%	76,01%	
SAS	Hopital privé des Côtes d'Armor	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Jules Verne	Intégration Globale	87,11%	66,22%	
SAS	Polyclinique du Trégor	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Mutualiste Bretagne Occidentale	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SAS	Clinique Sud Vendée	Intégration Globale	94,47%	71,81%	
SCI	SCI François Rabelais	Intégration Globale	99,98%	71,79%	
SCI	SCI Kerjestin	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI Moulin du Duc	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
SCI	SCI SCHO	Intégration Globale	100,00%	76,01%	
<b>Structures entrant dans le sous palier SAFM</b>					
SAS	La Maison des Obsèques - SAFM	Intégration Globale	96,67%	96,67%	Absorption de 8 filiales
SAS	Arnaud Dominique Pompes Funèbres Marbrerie	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arnaud d'Anjou	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Arras Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Caritas Obsèques	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Crématorium Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Devauchelle	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Le Marchand	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Macon Funéraire	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Pompes Funèbres Dauger	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SCI	SCI Boussin	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Serris	Intégration Globale	100,00%	96,67%	
SAS	Société Funéraire 77	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Société Funéraire des REMPARTS	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
SAS	Vallis Clausa SAS	Intégration Globale	100,00%	96,67%	Entrée de périmètre
<b>Structures entrant dans le sous palier HOSPITALIA</b>					
SAS	Hospitalia	Intégration Globale	99,90%	99,90%	
SAS	Clinique Benigne Joly	Intégration Globale	100,00%	99,90%	
SCI	Talent Roger Renard	Intégration Globale	100,00%	99,91%	
<b>Structures entrant dans le Sous Groupe Foncière HGO</b>					
SAS	Foncière HGO	Intégration Globale	63,60%	63,12%	
SCI	SCI Kerlic	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Nantes Est	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Plérin Santé	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCI	SCI Sud Loire	Intégration Globale	100,00%	63,12%	
SCIA	SCIA HGO Kerlic	Intégration Globale	81,41%	51,38%	
<b>Autres entités entités rattachées aux sociétés d'assurance</b>					
SCI	SCI Groupe MGEFI	Intégration Globale	55,00%	55,00%	Sortie au 31/12/2022 : prise en compte du résultat 2022 / bilan exclu
SCI	SCI Marcel Rivière	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SCI	SCI Philgen	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Harmonie Mutuelle Foncière et Lieux de Vie	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Chorum Conseil	Intégration Globale	100,00%	100,00%	



Forme juridique	Structure	Méthode d'intégration	% Contrôle	% Intérêt	Evolution / Commentaire
<b>Structures entrant dans le sous palier VYVINVEST</b>					
SAS	VYV Invest	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	EGAMO SA	Intégration Globale	80,00%	80,00%	
SAS	EGAS	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Energie Perspective	Mise en équivalence	24,98%	24,98%	
SAS	Equasanté	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SA	Europamut	Intégration Globale	66,53%	66,53%	
SAS	HM VYV Innovation	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Kalixia	Intégration Globale	50,00%	50,00%	
SAS	KRG	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Novaxes	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	Technosens	Mise en équivalence	30,00%	30,00%	
SAS	Viamedis	Mise en équivalence	20,00%	20,00%	
SAS	VYV Conseil	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	VYV IA	Intégration Globale	52,00%	52,00%	
SAS	VYV IB	Intégration Globale	85,00%	85,00%	
SAS	VYV Protection Avenir	Intégration Globale	63,16%	63,16%	
SAS	VYV Services	Intégration Globale	100,00%	100,00%	
SAS	YVON Assurances	Mise en équivalence	30,00%	30,00%	

### 3.2.3 Organisation des activités

#### 3.2.3.1 Activité Assurance

Cette activité regroupe les structures mutualistes et capitalistiques exerçant une activité d'assurance. Cela regroupe les 7 mutuelles et une société d'assurance mutuelle affiliées à l'UMG Groupe VYV, ainsi que les entités suivantes :

- Sociétés capitalistiques : Mutex, Sphéria Vie, SMACL SA et Parnasse Garanties.
- Des unions du Livre 2 du code la Mutualité : Ressources Mutuelles Assistance et Union Harmonie Mutualité.
- Les SCI d'exploitation les plus significatives détenues par les Mutuelles : Philgen, Marcel Rivière, Groupe MGEFI, Harmonie Mutuelle Foncière Lieux de Vie.
- UMG Groupe VYV
- MGEN Union

#### 3.2.3.2 Activité Soins et Accompagnement

Cette activité regroupe les groupes (paliers intermédiaires) suivants :

- VYV 3 : toutes les unions Livre III et associations liées directement ou indirectement à VYV 3,
- Groupe HDS : activités de transport sanitaire et de distribution de matériel médical,
- Groupe SAFM : activités funéraires,
- Groupe Hospi Grand Ouest : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Hospitalia : activités de cliniques sous forme capitalistique,
- Groupe Foncière HGO : Holding Foncière HGO détenant 4 SCI (portant l'immobilier de cliniques).

#### 3.2.3.3 Autres activités

Le sous-groupe VYV Invest (société holding réalisant des prises de participation dans des domaines stratégiques pour le groupe), hors participations rattachées aux secteurs Assurance (Mutex) et Soins et accompagnement (SAFM, HDS).



### 3.2.4 Exclusions du périmètre

#### 3.2.4.1 Groupe Arcade

Certaines structures dépassant les seuils financiers sont exclues du périmètre pour des raisons réglementaires, comme le Groupe Arcade (via la holding Groupe Arcade VYV).

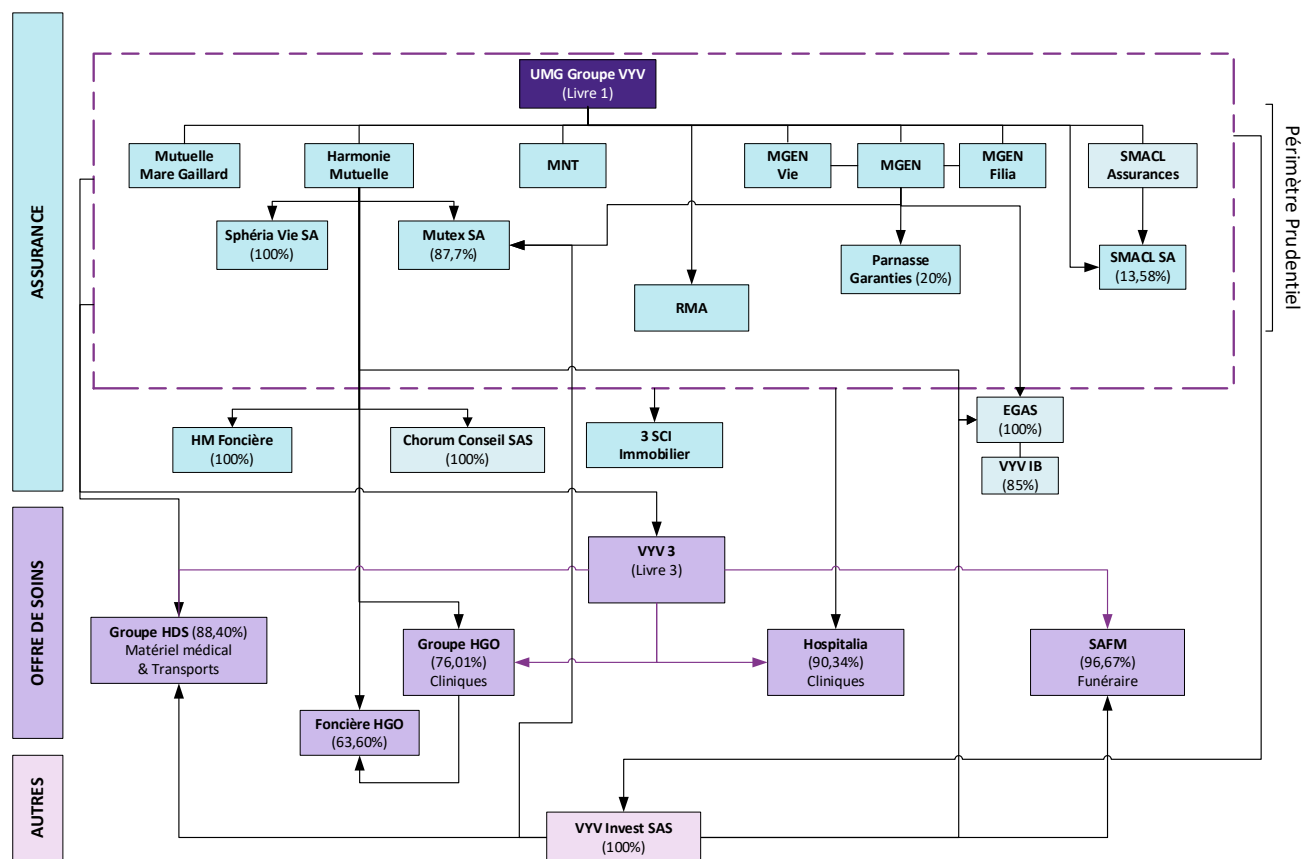
Groupe Arcade VYV est détenue à 52,04% par VYV Invest, et contrôle les 2 pôles du groupe Arcade :

- Logement social « Coopérer pour Habiter »
- Promotion immobilière « SCCI Arcade »

Ces entités sont régies par une réglementation spécifique relative aux sociétés HLM (« Coopérer pour Habiter ») et par des statuts coopératifs (« SCCI Arcade »). Les Actifs et les dividendes ne pouvant être transférés à des groupe non-HLM, ces entités ne peuvent être consolidés dans des groupe non-HLM (Avis du Comité d'Urgence N° 2001-E du 4 juillet 2001 du CNC). Ainsi, le Groupe Arcade est exclu du périmètre de consolidation.

### 3.2.5 Périmètre synthétique

L'organisation de ces activités est résumée ci-après :





## 3.3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

### 3.3.1 Référentiel comptable et réglementaire

Les comptes combinés sont établis en conformité avec les principes comptables généraux, applicables en France aux entreprises d'assurance, et en particulier le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »).

Ces prescriptions sont suffisantes pour donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat combiné du Groupe VYV.

Les comptes sociaux à partir desquels sont établis le bilan et le compte de résultat combiné consolidé, ont été tenus selon les principes de continuité de l'exploitation, de séparation des exercices et dans le respect du principe de prudence.

Les postes d'actif et de passif du bilan, les postes de charges et de produits du compte de résultat, sont inscrits sans compensation.

Il est tenu compte des risques et des pertes intervenus au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur, même s'ils étaient connus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement des comptes.

### 3.3.2 Durée des exercices – date de clôture

La durée des exercices des entités du périmètre est de 12 mois.

La date de clôture de l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison et consolidation est conforme à la date de clôture de la structure combinante, soit le 31 décembre 2022. Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV sont établis au 31/12/2022.

### 3.3.3 Méthodes d'évaluation

#### 3.3.3.1 Méthodes de consolidation

L'UMG Groupe VYV applique les principes de combinaison et de consolidation.

Les structures entrant dans le périmètre de combinaison sont les structures qui ne sont pas liées entre elles par des liens capitalistiques, mais par des liens d'intérêts et des centres de décision communs. Elles répondent à une logique de groupe et s'intègrent dans la stratégie générale de ce groupe. Nous y trouvons les Mutuelles, les sociétés d'assurance mutuelles et les Unions exerçant une activité d'assurance (livre II du code de la Mutualité), les Mutuelles et Unions de Soins et Accompagnement (livre III du code de la Mutualité), les Unions relevant du Livre I du code de la Mutualité, ainsi que des associations.

Les structures entrant dans le périmètre de consolidation sont toutes les structures qui sont liées à la structure combinante par des liens capitalistiques significatifs. Elles regroupent toutes les sociétés par actions simplifiées, les sociétés anonymes et les sociétés civiles immobilières dans lesquelles l'UMG Groupe VYV ou ses membres fondateurs ont souscrit des prises de participations. Pour toutes ces structures, nous avons des méthodes de consolidation différentes selon le niveau de contrôle qui sont l'intégration globale, l'intégration proportionnelle et la mise en équivalence.

Les méthodes de consolidation retenues pour l'établissement des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV consistent pour :





- La combinaison à :
  - Intégrer dans les comptes de la structure combinante, les éléments des comptes sociaux des structures combinées, après retraitements éventuels ;
  - Éliminer les opérations intra-groupes entre la structure combinée et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.
  
- L'intégration globale à :
  - Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante, les éléments des comptes sociaux des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
  - Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
  - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées ou combinées du groupe.
  
- L'intégration proportionnelle à :
  - Intégrer dans les comptes de la structure consolidante, la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels. Dans cette méthode, aucun intérêt minoritaire n'est donc habituellement constaté ;
  - Éliminer les opérations intra-groupes entre l'entreprise intégrée proportionnellement et les autres structures consolidées ou combinées du groupe.
  
- La mise en équivalence à : substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres retraités, selon les règles de consolidation.

### 3.3.3.2 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition sont valorisés sur la base de la différence entre le coût d'acquisition des titres (prix convenu et frais accessoires) et la quote-part de capitaux propres retraités de la société acquise (juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiés) à la date d'acquisition.

En application du règlement ANC 2015-07, applicable depuis le 01/01/2016, les écarts d'acquisition ne sont plus systématiquement amortis mais font l'objet de tests de dépréciation. En revanche, pour les sociétés acquises avant 2016, les plans d'amortissement sont maintenus. Les durées d'amortissement sont les suivantes :

Secteur Assurance	15 ans
Secteur Matériel Médical	10 ans
Secteur Transport Sanitaire	10 ans
Secteur Hospitalier	10 ans

Si la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition devient inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Une fois l'écart d'acquisition calculé et comptabilisé, il peut être corrigé pendant un délai dit « d'affectation », c'est à dire jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

Concernant, les écarts d'acquisition négatifs, ceux-ci sont comptabilisés en « provision pour risques et charges » et sont repris en « produit exceptionnel ».



### 3.3.3.3 Les placements immobiliers

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité.

Les immeubles sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition ou de construction, augmenté des travaux d'amélioration et sont ventilés selon les composants suivants : gros œuvre (structures et charpentes), clos et couverture (façade et toitures), lots techniques (ascenseurs, traitement de l'air), second œuvre (aménagement intérieurs...).

Les immeubles et leurs travaux sont amortis linéairement en fonction des durées d'utilité déterminées selon la nature des composants, du rythme prévisible de renouvellement et des durées de vie techniques. Ces durées d'amortissement pour un même composant peuvent varier suivant la catégorie de l'immeuble (immeuble en pierre de taille, construction plus légère, immeuble de placement ou immeuble d'exploitation...) et les usages de la région (Paris, ville de province...).

Les durées d'amortissement retenues dans les comptes sociaux ont été conservées en consolidation (pas de retraitement d'homogénéisation). Il n'a pas été relevé d'écart significatif pour un même type d'immeuble au sein d'une même région.

Catégories	Durées d'amortissement
Gros œuvre	10 à 50 ans linéaire
Clos et couverture	12 à 40 ans linéaire
Lots techniques	10 à 25 ans linéaire
Second œuvre	3 à 25 ans linéaire

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine. Ces éléments sont non réévalués.

Soulignons que les actifs immobiliers des SCI figurent en grande majorité en haut de bilan dans le poste « Terrains et constructions ».

En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque le bien ne sera pas détenu durablement par le groupe (cession envisagée à court ou moyen terme).

Des contrats en crédit-bail significatifs ont été identifiés et retraités :

- Au sein de Pavillon de la Mutualité pour le portage de matériel médical (IRM, scanner) dans les cliniques ;
- Au sein de VYV 3 Ile de France pour le portage immobilier du Centre de réadaptation Sainte Marie basé à Paris.

Ces contrats ont été retraités en immobilisations et en emprunts.

### 3.3.3.4 Les placements mobiliers

Les placements mobiliers regroupent les titres cotés et non cotés (notamment les titres de participation détenus dans des sociétés n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité), les SICAV et les parts de fonds communs de placement, les obligations cotées et non cotées, les prêts accordés, ainsi que les avances et les dépôts.

Leur valeur d'inscription à l'actif correspond à leur valeur d'achat ou leur valeur nominale. Les cessions sont traitées selon la méthode « FIFO » (first in, first out) pour les valeurs mobilières de placement.

Leur valeur de réalisation est déterminée comme suit :



- Titres cotés : dernier cours coté du jour de l'inventaire,
- Titres non cotés : valeur vénale si connue, ou estimation selon la dernière situation nette connue,
- SICAV et parts de FCP : dernier prix de rachat publié au jour de l'inventaire,
- Autres placements : valeur comptable éventuellement dépréciée.

Concernant les prêts, les avances et les dépôts, une dépréciation est évaluée dès lors qu'il est estimé que le débiteur ne sera pas en mesure de respecter ses engagements : paiement des intérêts ou remboursement du capital.

A noter que, pour les entités non-assurance, soumises au Plan Comptable Général, les dépréciations sont comptabilisées dès le 1<sup>er</sup> euro de moins-value latente.

### 3.3.3.5 La provision pour dépréciation durable

Elle a pour objectif de couvrir les moins-values latentes des placements mobiliers et immobiliers, dans le cas où elles présentent un caractère durable. Cette provision ne concerne que les entités soumises au Plan Comptable Assurance.

La règle retenue au niveau du groupe pour évaluer le caractère durable de la dépréciation est conforme aux recommandations du CNC selon l'avis du 18/12/2002 et l'avis n° 2006-07 du 30/06/2006 : une provision est constatée en comptabilité dès lors qu'un fonds ou un titre action a été en situation de moins-value d'au moins 20% sur une période consécutive de 6 mois par rapport à sa valeur comptable.

Les méthodes de provisionnement sont homogènes et conformes à la règle groupe.

A noter : l'absence de provision ne dispense pas d'une analyse sur le caractère garanti ou non du capital dans la situation de titres détenus en moins-values latentes.

### 3.3.3.6 Les actifs corporels et incorporels

Ces actifs sont enregistrés à leur coût d'acquisition, servant de base de calcul aux amortissements. En cas d'indicateur de perte de valeur, une provision pour dépréciation est comptabilisée. Les principales durées d'amortissement sont les suivantes :

Actifs incorporels	Durées d'amortissement
Droit au bail	Sur la durée du bail (généralement 9 ans)
Logiciels informatiques	3 à 7 ans linéaire
Fonds de commerce	Non amortis / éliminés si reconnus suite à une fusion

Actifs corporels	Durées d'amortissement
Aménagements et agencements	3 à 25 ans linéaire
Matériel et outillage	2 à 25 ans linéaire
Matériel médical	5 à 20 ans linéaire
Mobilier	3 à 20 ans linéaire
Matériel de transport	3 à 5 ans linéaire
Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans linéaire



### 3.3.3.7 Les stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat, à la date de clôture, et la méthode « FIFO » s'applique. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable.

### 3.3.3.8 Créances et Dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale et n'appellent pas de commentaire particulier. Des provisions ont été constituées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles les créances étaient susceptibles de donner lieu.

### 3.3.3.9 Evaluation des principales provisions techniques

- Evaluation des provisions pour prestations à payer

Cette provision représente l'estimation du coût de l'ensemble des sinistres survenus et non réglés à la clôture de l'exercice, qu'ils aient été déclarés ou non. Elle inclut une majoration pour les frais de gestion déterminée en fonction d'un taux de frais réels observés.

- Evaluation des provisions pour égalisation

Cette provision est destinée à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et aux risques attentats et climatiques. Elles ont fait l'objet d'une annulation dans les comptes consolidés lorsqu'elles ne sont pas contractuelles.

- Evaluation des provisions mathématiques

Elles représentent la différence entre la valeur actuelle des engagements pris par l'assureur d'une part, et par les assurés d'autre part, en tenant compte des probabilités de réalisation de ces engagements. Elles sont comptabilisées au passif du bilan et sont représentées par des actifs réglementés.

Dans les comptes sociaux, le taux utilisé doit être au plus égal au taux retenu lors de l'établissement de la tarification.

En consolidation, le taux utilisé est un taux de rendement prévisionnel des actifs estimé de manière prudente (méthode préférentielle).

Le groupe a fait le choix d'appliquer la méthode préférentielle selon laquelle « les provisions d'assurance-vie doivent être constituées sur la base de taux d'actualisation au plus égaux aux taux de rendement prévisionnels, prudemment estimés, des actifs affectés à leur représentation ».

Dans les comptes consolidés, il convient d'enregistrer une écriture pour la différence entre les deux méthodes de calcul. Toutefois, la provision dans les comptes consolidés ne doit pas être inférieure à la valeur de rachat, c'est-à-dire en général à la provision mathématique des comptes sociaux. Ainsi, si le taux de rendement de l'actif prudemment estimé est supérieur au taux technique, ce retraitement n'est pas nécessaire.

Au 31/12/2022, les provisions techniques non-vie sont valorisées dans le bilan consolidé à un taux technique équivalent à 0,15%.

- Evaluation des provisions globales de gestion

Cette provision est destinée à faire face aux charges de gestion futures des contrats, non couvertes par ailleurs.

La règle groupe pour le calcul de la provision globale de gestion s'applique sur des ensembles homogènes de contrats (« type de contrats »), en utilisant le taux de rendement prévisionnel des placements, estimé de manière prudente (contrairement à un taux réglementaire dans les comptes sociaux).



- Evaluation des provisions pour participation aux bénéfices

La participation aux bénéfices est calculée sur toutes les garanties vie à l'exclusion des contrats collectifs d'assurance décès. Le calcul réglementaire de la participation aux bénéfices est le suivant :

Montant minimal de la participation aux bénéfices =

- + 90% du compte technique vie,
- + 85% du compte financier vie,
- +100% du solde de réassurance cédée.

La mutuelle ou l'assureur peut décider de distribuer plus que le montant minimum.

Le cas échéant, certains retraitements de consolidation, génèrent également des retraitements de participation aux bénéfices. Le taux de participation aux bénéfices, est un taux moyen sur 3 ans calculé de la manière suivante :

*(Charge de Participation aux Bénéfices versée en intérêts techniques dans les Provisions Mathématiques + Charge de Participation aux Bénéfices comptabilisée en participations aux excédents) / Produits financiers nets de l'exercice*

- Evaluation des frais d'acquisition (non-vie)

L'objectif est de s'assurer que le calcul des frais d'acquisition reportés en activité non-vie est effectué sur une base cohérente avec celle utilisée pour le report des primes non acquises. Ces frais sont amortis sur la durée résiduelle des contrats considérés. Si tel est le cas, alors les frais d'acquisition reportés ne font pas l'objet de retraitement.

- Evaluation des frais d'acquisition (vie)

Les retraitements à opérer sont les suivants :

- Annulation des frais d'acquisitions reportés et provisions pour frais d'acquisition reportés,
- Enregistrement dans les comptes consolidés des charges d'acquisition à étaler.

En effet les coûts d'acquisition de la production nouvelle ne sont pas toujours couverts par les produits de l'année (prélèvements sur primes essentiellement). Lorsque les commissions sont escomptées, les produits de l'année considérée ne suffisent pas à couvrir ces coûts, qui sont couverts par les marges futures des contrats concernés.

Le principe comptable retenu en consolidation consiste, après avoir estimé le résultat prévisionnel du contrat hors frais d'acquisition, à répartir annuellement ces frais d'acquisition au prorata du résultat annuel rapporté au résultat total. Dans le cas où le résultat futur ne permet pas de couvrir les frais d'acquisition, la perte ainsi calculée doit être immédiatement provisionnée.

Il n'y a pas de comptabilisation de frais d'acquisition reportés ou de provision pour frais d'acquisition reportés dans les comptes sociaux des entités combinées.

### 3.3.3.10 Evaluation des provisions pour risques et charges

Outre les dispositions habituelles en ce domaine, sont constituées des provisions pour risques liés à l'activité du groupe.

- Engagements sociaux

Les engagements sociaux sont inclus dans le poste « Provisions pour risques et charges ».



Ils font l'objet, pour une partie des entités entrant dans le périmètre de combinaison d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont donc comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation.

A noter que, certaines entités ont externalisé leur engagement, en totalité ou partiellement, sur un fonds. Les engagements provisionnés dans les comptes combinés sont nets de la valorisation de ces fonds externalisés.

Le calcul de la provision a été effectué en tenant compte des paramètres suivants :

- Méthode prospective ;
- Taux d'actualisation de 3,16 % (taux IBOXX Corporate AA10+ au 30 novembre 2022) ;
- Age de départ à la retraite retenu correspondant au barème légal (compris entre 60 et 62 ans) ;
- Table de mortalité, dont les principales utilisées sont : INSEE TD-TV 17-19. L'éventuelle utilisation d'autres tables n'impacte pas de manière significative le calcul des provisions. Les différences de choix de paramètre sont justifiées par des particularités locales ;
- Taux de rotation, basé sur des paramètres propres à chaque structure ;
- Taux de revalorisation des rémunérations annuelles : propre à chaque structure ;
- Taux de charges sociales propre à chaque structure.

Sont également comptabilisés, les engagements de retraite liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts). La provision a été évaluée selon les paramètres suivants : âge de départ 62 à 65 ans, table de mortalité TGH05 – TGF05, taux d'actualisation 3,65%, taux de revalorisation des salaires 1%.

Le Groupe VYV n'a pas retenu l'option offerte par la révision de novembre 2021 de la recommandation 2013-02. L'ANC autorise une méthode alternative d'amortissement, qui conduit à une baisse des engagements au titre des indemnités de départ à la retraite.

- Provisions pour gros travaux

Seules les provisions concernant les programmes d'entretien et d'adaptation planifiés pour les 5 années à venir ont été maintenues au bilan consolidé.

### 3.3.3.11 Frais par destination

Les frais de gestion et les commissions liés à l'activité d'assurance, sont classés selon leur destination, par application de clés de répartition, en fonction de la structure et de l'organisation de chacune des entités d'assurance.

Le classement des charges s'effectue dans les six destinations suivantes :

- Les frais d'acquisition,
- Les frais d'administration,
- Les frais de règlement des sinistres,
- Les charges des placements,
- Les autres charges techniques,
- Les charges non techniques.

### 3.3.3.12 Impôts différés

Les impôts sur les résultats regroupent tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.



Lorsqu'un impôt est dû ou à recevoir et que son règlement n'est pas subordonné à la réalisation d'opérations futures, il est qualifié d'exigible, même si le règlement est étalé sur plusieurs exercices. Il figure selon le cas au passif ou à l'actif du bilan.

Les opérations réalisées par le groupe, peuvent entraîner des conséquences fiscales positives ou négatives autres que celles prises en considération pour le calcul de l'impôt exigible. Il en résulte des actifs ou passifs d'impôts qui sont qualifiés de différés.

Tous les passifs d'impôts différés doivent être pris en compte ; en revanche, et par mesure de prudence, les actifs d'impôts différés ne sont portés à l'actif du bilan que si leur récupération a une forte probabilité de se réaliser à horizon moyen-terme, en raison d'un bénéfice imposable attendu.

Les taux d'impôt différé utilisés sont 25% ou 25,83% (pour les entités soumises à la contribution additionnelle).

### 3.3.3.13 Produits nets de placement

Ces produits nets des placements doivent rémunérer les provisions techniques et les capitaux propres inscrits au bilan. La répartition est effectuée en fonction de la répartition du passif du bilan (Fonds propres, Provisions techniques Vie, Provisions techniques Non-Vie).

### 3.3.3.14 Prestations de santé réglées par les organismes d'assurance complémentaires

Dans le cadre du dispositif « Tiers payant de la carte sésame vitale » et des flux électroniques mis en place, le règlement et la comptabilisation des droits relatifs à certaines prestations en nature liées à la maladie, interviennent, conformément aux textes légaux et réglementaires (en particulier les articles L.161-33 et R.161-43 du Code de la Sécurité Sociale) sur une base déclarative, sans reconnaissance expresse par l'assuré/l'adhérent de la réalité de la prestation reçue.

### 3.3.3.15 Frais d'émission d'emprunt

Le Groupe VYV ne retient pas la méthode préférentielle concernant l'étalement des frais d'émission liés à l'emprunt obligatoire (ils sont donc reconnus immédiatement en compte de résultat).

## 3.3.4 Principaux retraitements de consolidation

### 3.3.4.1 Retraitement d'homogénéité des comptes

Les comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV visent à donner une représentation homogène de l'ensemble formé par les entreprises incluses dans le périmètre de consolidation et combinaison. Ils tiennent compte des caractéristiques propres à la consolidation et des objectifs d'information financière propres aux comptes consolidés (rattachement des charges aux produits, élimination de l'incidence des écritures passées pour la seule application des législations fiscales...).

Les retraitements dans un but d'homogénéité, ne sont effectués que lorsqu'ils revêtent un caractère significatif. Des retraitements ont ainsi été opérés au titre des :

- Provisions pour engagements de retraite et assimilés :

L'ensemble des engagements de retraite et assimilés fait l'objet de provisions et ces engagements sont pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

- Ecart de réévaluation :



Au sein du Groupe, certaines structures ont fait l'objet de réévaluation par le passé (Harmonie Mutuelle et VYV 3 Sud-Est). Ces réévaluations sont retraitées et annulées dans les comptes combinés consolidés pour les montants les plus significatifs.

Certaines SCI (SCI Philgen) ont procédé à des réévaluations comptables de leurs immeubles en 2011. Celles-ci sont annulées dans les comptes consolidés.

Les éventuelles dépréciations comptabilisées dans le cadre spécifique de la réévaluation sont également annulées dans les comptes consolidés.

- Droit au bail :

Les droits au bail non amortis dans les comptes sociaux ont fait l'objet d'un amortissement en consolidation.

### 3.3.4.2 Retraitements de consolidation

Les retraitements de consolidation par grands domaines consistent à :

- Annuler les provisions d'égalisation vie et non-vie non contractuelles,

Comptabilisées dans les comptes sociaux, ces provisions sont destinées à faire face aux fluctuations de sinistralité afférentes aux opérations collectives couvrant les risques de dommage corporel (risque décès, incapacité et invalidité), et aux risques attentats et climatiques.

- Annulation de la réserve de capitalisation (activité majoritairement Vie)

Elle est comptabilisée dans les comptes sociaux des structures suivantes : Mutex, SA Sphéria Vie et MGEN Vie. Cette réserve est destinée à couvrir la perte éventuelle sur cession des placements obligataires désignés comme étant des « titres amortissables ». Les reprises ou dotations de cette réserve dans les comptes sociaux sont annulées dans le résultat consolidé de l'exercice. A noter que le mécanisme de réserve de capitalisation n'existe plus dans les structures exerçant une activité majoritaire en non-vie.

- Annuler les amortissements dérogatoires, comptabilisés dans les comptes sociaux :

Ces amortissements sont constatés pour la seule application de la législation fiscale. Les reprises ou dotations de l'exercice sont donc annulées dans le résultat consolidé de l'exercice.

- Retraiter les contrats de location-financement ou crédit-bail,

En application de la méthode préférentielle, les biens sont comptabilisés au bilan sous forme d'immobilisations corporelles et d'un emprunt correspondant. Au compte de résultat, des dotations aux amortissements et des charges financières sont enregistrées.

### 3.3.4.3 Elimination des opérations réciproques intersectorielles

- Toutes les opérations internes au groupe sont éliminées.
- Les éléments du compte de résultat et du bilan sont présentés avant éliminations intersectorielles.





## 3.4 Changements dans les règles et méthodes ou de présentation

### 3.4.1 Changements de règles comptables

Néant

### 3.4.2 Changements de règles d'évaluation

Néant

### 3.4.3 Changements de règles de présentation

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les principes comptables généraux, applicables en France, et en particulier le règlement 2020-01 de l'Autorité des Normes Comptables (« ANC »). Ce règlement s'est appliqué pour la première fois en 2021, de manière prospective.

En particulier, ce règlement prévoyait la comptabilisation des nouvelles subventions d'investissement en capitaux propres. Les subventions antérieures pouvaient être laissées, sur option, en produits constatés d'avance.

Par exception, en 2021, l'ensemble des subventions avait été comptabilisé en produits constatés d'avance.

En 2022, suite à des précisions apportées par le Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables, l'ensemble des subventions d'investissement (stock antérieur à 2021 / subventions obtenues depuis le 1/1/2021) sont désormais comptabilisé en capitaux propres.

Cela a généré un reclassement de 91 M€ des produits constatés d'avance vers les capitaux propres, sur l'exercice.



## 3.5 Notes sur le bilan

### 3.5.1 Actifs incorporels

En K€	Valeur brute 2021	Mvts Périmètre	Augment°	Diminut°	Autres mvts	Valeur brute 2022	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2022
Frais d'établissement	1 815	10	16	-4		1 837	-1 715	122
Frais de recherche et développement	5 710	-2 834	104			2 979	-2 718	261
Concessions, Marques et Logiciels	342 442	3 991	52 594	-14 239	-15 236	369 552	-301 895	67 657
Droit au bail	22 436	6 060	399	-1 275		27 620	-23 873	3 746
Fonds de commerce	37 127	2 239	976	-43	-129	40 169	-32 143	8 026
Autres immobilisations incorporelles	73 202	-616	-9 134	-1 215	-2 227	60 009	-37 253	22 757
Ecart d'acquisition	186 217	-5 262	6 386			187 342	-72 986	114 355
<b>Actifs incorporels</b>	<b>668 949</b>	<b>3 587</b>	<b>51 341</b>	<b>-16 776</b>	<b>-17 592</b>	<b>689 508</b>	<b>-472 585</b>	<b>216 924</b>

Les actifs incorporels nets sont essentiellement composés d'écarts d'acquisition et de logiciels et concessions avec une part importante liée à l'impact des GIE MGEN Technologies et SIHM.

La variation brute des logiciels et concessions constatée sur l'exercice 2022 de 27 M€ concerne essentiellement des acquisitions de logiciels pour le GIE SIHM.

#### 3.5.1.1 Evolution des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre la valeur d'achat des titres et la situation nette retraitée des sociétés acquises.

En K€	Solde 31/12/2021	Acquisitions / Dotations	Cessions / reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2022
Valeur Brute	186 217	6 386	-5 262		187 342
Amortissements et dépréciations	-75 730	-2 518	5 262		-72 986
<b>Valeur Nette</b>	<b>110 487</b>	<b>3 868</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>114 355</b>

En 2022, quatre nouveaux écarts d'acquisition ont été comptabilisés pour une valeur totale de 4 797 K€ :

- Un nouvel écart d'acquisition enregistré pour 2 360 K€ par l'acquisition de 16% de la société EGAMO auprès d'une entité hors groupe par la MGEN ;
- 2 nouveaux écarts d'acquisition enregistrés pour 1 589 K€ pour l'acquisition de structures Harmonie Ambulances et Harmonie Médical Services ;
- Trois nouveaux écarts d'acquisition d'un montant total de 2 437 K€ dans le cadre d'achats de sociétés par La Maison des Obsèques.

En 2022, la valeur brute des écarts d'acquisition a diminué de 5 262 K€ par la sortie du périmètre de l'entité Mes Docteurs.

Au 31/12/2022, le poste d'amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition a diminué de 2 744 K€ et correspond à :

- 1 830 K€ de dotation aux amortissements (écarts d'acquisitions générés avant le 31/12/2016) ;
- 688 K€ de dépréciation d'écarts d'acquisition pour Chorum Conseil ;
- - 5 262 K€ de reprise du fait de la sortie du périmètre de l'entité Mes Docteurs.

A noter : Un écart d'acquisition négatif existe concernant la S.A. Mutex. Celui-ci est comptabilisé en provisions pour risques et charges, et est repris sur 15 ans, en produit exceptionnel.



### 3.5.1.2 Ecarts d'acquisition par société

Les écarts d'acquisition positifs nets s'élèvent à 114 355 K€ et se décomposent de la façon suivante :

Sociétés (En K€)	Ecarts bruts	Amortissements et dépréciations cumulés	Ecarts nets 31/12/2022	Ecarts nets 31/12/2021
Chorum Conseil	688	-688	0	0
Egamo	2 361		2 361	
Egas/VYV-IB	21 154		21 154	0
Sphéria Vie	1 765	-1 765	0	0
Groupe HDS	36 475	-21 521	14 954	14 882
Groupe HGO	24 116	-21 230	2 885	3 199
Groupe SAFM	74 465	-8 368	66 097	63 661
Groupe VYV Invest	26 317	-19 414	6 903	28 745
<b>TOTAL</b>	<b>187 341</b>	<b>-72 986</b>	<b>114 355</b>	<b>110 487</b>

\* Le sous périmètre EGAS/VYV-IB était en 2021 présenté dans le groupe VYV Invest

## 3.5.2 Placements des entreprises d'assurance

### 3.5.2.1 Terrains et constructions

En K€	Valeur brute 2021	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 2022	Amortissements / Provisions	Valeur nette 2022
Terrains non construits	31				31		31
Parts de sociétés à objet foncier	111 709	17 384			129 093	-793	128 300
Immeubles hors exploitation bâtis	2 076		-173		1 903	-1 667	236
Parts SCI non cotées Hors exploitation	29 221		-3	-937	28 282		28 282
Immeubles d'exploitation	914 888	61 856	-11 904	-32 350	932 491	-495 706	436 785
Titres de participation SCI Exploitation	1 821	1		-7	1 816		1 816
Terrains affectés à une construction	271 915		-450	-20 760	250 705		250 705
Immeubles en cours de construction hors exploitation							
Immeubles d'exploitation en cours	46 805	7 286	-37 856	-2 599	13 637		13 637
<b>TERRAINS ET CONSTRUCTIONS</b>	<b>1 378 468</b>	<b>86 527</b>	<b>-50 386</b>	<b>-56 652</b>	<b>1 357 957</b>	<b>-498 166</b>	<b>859 792</b>

Les placements immobiliers regroupent les terrains, les immeubles d'exploitation et de placement, ainsi que les parts et actions de sociétés immobilières non cotées n'entrant pas dans le périmètre de consolidation, lorsqu'elles ne respectent pas les seuils de significativité. Ces placements sont détenus par les entités consolidées suivantes :

- Des structures assurancielles,
- Des SCI d'exploitation (Assurance),
- Des entités pour lesquelles l'activité est assimilée à de l'assurance pour plus de 50%.

Est constatée en 2022 une diminution de la valeur nette de 20 511 K€ qui s'explique principalement par

- la sortie de la SCI MGEFI pour 52 249 K€
- la vente d'immeubles de HM Foncière pour 9 696 K€
- l'acquisition de nouvelles parts dans des SCPI et OPPCI pour 17 384 K€ par Harmonie Mutuelle
- des investissements importants de la SCI PHILGEN : + 61 847 K€ du poste de construction



### 3.5.2.2 Autres placements des entreprises d'assurance (hors Terrains et constructions)

Les autres placements présentés ci-après sont hors placements immobiliers :

En K€	Montant brut 2022	Provision / dépréciation	Montant net 2022	Prov./ Dépré. Dot. de l'exercice	Prov./ Dépré. Rep. de l'exercice
Placements des entreprises liées et lien de participation	487 319	-10 046	<b>477 274</b>	-8 782	10 969
Autres placements	13 253 449	-75 887	<b>13 177 562</b>	-1 346	1 886
<b>Total</b>	<b>13 740 768</b>	<b>-85 932</b>	<b>13 654 836</b>	<b>-10 128</b>	<b>12 856</b>

Le solde des provisions concerne les :

- Dépréciations sur titres non cotés – entreprises lien de participation ..... 10 046 K€
- Dépréciations des prêts ..... 7 903 K€
- Dépréciations d'obligations non cotées..... 42 000 K€
- Dépréciations d'obligations cotées..... 10 750 K€
- Autres ..... 15 234 K€

**TOTAL ..... 85 932 K€**

### 3.5.2.3 Etat récapitulatif des placements Assurance dans l'OCDE (y compris immobilier)

En K€	Valeur brute 31/12/2022	Valeur Nette 31/12/2022	Valeur de réalisation 31/12/2022	Plus valeur latente 31/12/2022	Valeur brute 31/12/2021	Valeur Nette 31/12/2021	Valeur de réalisation 31/12/2021	Plus valeur latente 31/12/2021
Placements immobiliers	1 357 957	<b>859 792</b>	1 700 965	841 173	1 378 468	<b>882 102</b>	1 732 643	850 541
Placements dans les entreprises liées	487 319	<b>477 274</b>	220 399	-256 875	321 436	<b>309 203</b>	647 978	338 775
Actions et Autres Titres à revenu variable	56 361	<b>55 946</b>	72 936	16 990	94 352	<b>94 194</b>	149 599	55 404
OPCVM de titres à revenus fixes	1 716 376	<b>1 715 538</b>	1 656 949	-58 589	2 111 720	<b>2 110 883</b>	2 154 011	43 129
OPCVM de titres à revenus variables	2 705 657	<b>2 697 223</b>	3 149 339	452 117	2 588 522	<b>2 579 557</b>	3 361 030	781 473
Obligations et Autres Titres à revenu fixe	8 179 642	<b>8 126 892</b>	8 062 216	-64 677	8 068 458	<b>8 014 218</b>	9 926 114	1 911 895
Autres prêts et effets assimilés	53 061	<b>45 158</b>	43 406	-1 752	41 020	<b>31 903</b>	33 144	1 242
Dépôts auprès des cédants	166 891	<b>166 891</b>	166 891		158 624	<b>158 624</b>	158 608	-15
Autres dépôts, cautionnements et placements	375 460	<b>369 914</b>	371 540	1 626	405 349	<b>400 386</b>	400 090	-297
<b>Placements des entreprises d'assurance</b>	<b>15 098 725</b>	<b>14 514 627</b>	<b>15 444 640</b>	<b>930 013</b>	<b>15 167 949</b>	<b>14 581 069</b>	<b>18 563 216</b>	<b>3 982 147</b>
Total des placements cotés	8 014 031	<b>8 003 281</b>	8 516 084	512 804	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Total des placements non cotés	7 084 694	<b>6 511 347</b>	6 928 556	417 209	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Part des placements d'assurance Non Vie	6 206 827	<b>5 985 535</b>	6 240 922	255 386	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.
Part des placements d'assurance Vie	8 891 898	<b>8 529 092</b>	9 203 718	674 626	N.C.	N.C.	N.C.	N.C.

Le total des placements s'élève à 14 514 627 K€ au 31/12/2022 en valeur nette comptable.

Les placements Assurance représentent 95% du total des placements, et sont principalement composés de valeurs mobilières de placement elles même constituées de 65% d'obligations (8 126 892 K€) et 35% d'OPCVM (4 412 761 K€).



### 3.5.2.4 Répartition des placements (en valeur nette comptable)

En K€	31/12/2022	%
Terrains et constructions	859 792	5,92%
Placements dans les entreprises liées	477 274	3,29%
Autres placements (Valeurs Mobilières de Placement)	13 010 671	89,64%
Créances pour espèces déposées auprès des cédantes	166 891	1,15%
<b>Total</b>	<b>14 514 627</b>	<b>100,00%</b>

### 3.5.2.5 SCI non consolidées (inclut dans les « Placements Immobiliers »)

Ces SCI sont non-consolidées du fait de leur caractère non-significatif.

Titres de SCI des entreprises d'assurance - En K€	Structures détentrices	Valeur brute 2022	Provision	Valeur nette 2022	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
SCI LA BRIANDERIE	HARMONIE MUTUELLE	1 264		1 264	65,89%	1 708	2 873	2
SCI SVF LA CIGOGNE		7 102		7 102	100,00%	7 102	6 786	-12
SCI LA FORET		2 156		2 156	100,00%	935	2 267	-210
SCI DESIRE COLOMBE		520		520	100,00%	484	620	27
SCI MUT'YON		1 523		1 523	27,00%	1 716	8 111	
PARTS SCI MGET	MGEN	1 000		1 000	99,99%		1 526	497
PARTS SCI BEL AIR		4 380		4 380	35,03%	NC	11 193	-924
Autres		12 153		12 153				
<b>TOTAL</b>		<b>30 098</b>		<b>30 098</b>				

### 3.5.2.6 Autres titres non consolidés (inclus dans les « Placements dans les entreprises liées »)

Placements des entreprises liées ou avec lien de participation en K€	Structures détentrices	Valeur brute 2022	Provision	Valeur nette 2022	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
SYNERGIE MUTUELLES *	HARMONIE MUTUELLE	500		500	81,00%	617	617	
SAS LA CIGOGNE		2 532		2 532	94,00%	584	-295	-869
FINANCE CONSEIL SYF		5 000		5 000	21,68%	41	2 713	815
VIVOPTIM SOLUTIONS	MGEN	2 000		2 000	100,00%	2 000	6 627	837
CLINICPROSPORT		6 162	-6 162		100,00%	206	-3 109	-299
MGEN SOLUTIONS		1 000		1 000	100,00%	1 000	-613	-1 682
		<b>16 195</b>	<b>-6 162</b>	<b>10 032</b>				



### 3.5.3 Placements des autres entreprises

En K€	Valeur brute 31/12/2021	Mvts de périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mouvements	Valeur brute 31/12/2022	Dépréciation	Valeur nette 31/12/2022
Placements des autres entreprises	532 109	33 924	80 135	-92 237	61 998	615 928	-27 124	588 804
Titres de participation des autres entreprises	64 945	5 599	33 294	-862	369	103 346	-3 243	100 103
<b>Total</b>	<b>597 054</b>	<b>39 523</b>	<b>113 429</b>	<b>-93 099</b>	<b>62 367</b>	<b>719 274</b>	<b>-30 367</b>	<b>688 907</b>

Les placements des autres entreprises sont constitués :

- De valeurs mobilières de placement (OPCVM obligataires et monétaires, obligations) détenues par les structures de livre III (autres structures mutualistes) ;
- Des participations dans des structures capitalistiques (SCI, SA, SAS, SARL). Il s'agit de titres non consolidés dont les principaux sont donnés ci-après :

Placements des autres entreprises (en K€)	Structures détentrices	Valeur brute 2022	Provision	Valeur nette 2021	% de détention	Capital	Capitaux propres	Résultat
ARCADE	VVINVEST	33 807		33 807	52,04%	219	80 377	352
ARCADE VYV NOVE	VVINVEST	2 500		2 500	36,87%	6 780	7 555	775
ARCADE VYV NOVE	Entités VYV3	1 950		1 950	36,87%	6 780	7 555	775
GICAL	PAVILLONMUT	77		77	3,95%	1 500	1 500	
LA CIGOGNE	VYV3	16		16	2,79%	584	-34	-631
SA H2I	VYV3	563	-563		92,27%	610	530	-70
SAS CIGOGNE	VYV3CVL	151	-116	35	2,81%	584	-34	-631
SAS LES 5 SENS	MFLIMOUSINE	622		622	100,00%	100	2 091	108
SAS LIMOUSIN HOSPITALIER	MFLIMOUSINE	2 800	-1 680	1 120	65,12%	4 300	2 028	-5
SCI CARTOUX	VYV3SE	2 241		2 241	51,00%	2	508	192
SCI DES PETITES VALLEES	APSA	4 304		4 304	98,99%	4 348	4 252	-58
SCI GROUPE VYV	VYV & VVINVEST	1 000		1 000	100,00%	1 000	654	-364
SCI LA BRIANDERIE	VYV3PDL-PA	981		981	34,11%	1 708	2 873	2
SCI LA PLAINE MONTJOY	Entités VYV3	7 046		7 046	100,00%	7 046	7 656	28
SCI MAISON DE RETRAITE SCM	MEDIFRANCE	809		809	98,00%	572	1 459	128
SCI MUTYON	VYV3PDL-SBM	3 681		3 681	73,15%	1 716	8 111	
SCI PAS A PAS	MFLIMOUSINE	1 528		1 528	100,00%	700	1 573	187
SCI QUARTIER DES OLIVIERS	VYV3SE	684		684	100,00%	246	351	28
SCI QUATUOR	Entités VYV3	1 765		1 765	100,00%	1 765	1 825	46
SCI SUD CEVENOLE	VYV3SE	1 398		1 398	100,00%	388	1 754	54
SCIC COWORK HIT	VYV3B-SANIT	780		780	47,55%	N.C.	N.C.	N.C.
VISAUDIO	Entités VYV3	3 616		3 616	43,39%	12 312	28 750	1 420
		<b>72 318</b>	<b>-2 359</b>	<b>69 959</b>				

Ces placements concernent essentiellement des activités en lien avec des structures du Livre III (SCI portant l'immobilier, groupements de moyens, logement social...).

### 3.5.4 Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence correspondent à la quote-part des fonds propres retraités des sociétés mises en équivalence. Ils sont enregistrés pour 30 327 K€ en 2022. Ils diminuent de 77 474 K€ essentiellement du fait de la sortie de SMACL SA.



### 3.5.5 Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques

En K€	Solde 31/12/2021	Dotation	Reprise	Autres mvts	Solde 31/12/2022
Prov. d'assurance Vie	86 234	86 004	-97 345		74 893
Prov. pour sinistres à payer (Vie)	157 162	169 872	-144 736	-86	182 298
Prov. pour égalisation	17 454	16 244	-19 384		14 315
Autres prov. techniques Vie	10 693	11 695	-10 668	-10	11 720
<b>PROVISIONS TECHNIQUES VIE</b>	<b>271 544</b>	<b>283 815</b>	<b>-272 133</b>	<b>-95</b>	<b>283 226</b>
Prov.pr cotisations non acq.& risques en cours (Non-vie)	5 849	-112	-228		5 509
Prov. pour sinistres à payer (Non-vie)	664 223	269 163	-306 711	3 377	630 052
Prov.pour égalisation	63 608	54 386	-67 433	473	51 034
Autres prov. techniques Non-vie	759 115	588 288	-553 306	2 525	796 623
<b>PROVISIONS TECHNIQUES NON VIE</b>	<b>1 492 795</b>	<b>911 726</b>	<b>-927 678</b>	<b>6 375</b>	<b>1 476 843</b>
Prov. des contrats en UC					
<b>PART DES CESS. ET RETROCESS. DANS LES PROV. TECHNIQUES</b>	<b>1 764 338</b>	<b>1 195 541</b>	<b>-1 199 811</b>	<b>6 280</b>	<b>1 766 348</b>

La part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques s'élève à 1 766 348 K€ au 31/12/2022. Elle est constituée de provisions techniques réassurées auprès d'organismes extérieurs.

### 3.5.6 Créances

#### 3.5.6.1 Créances nées d'opérations d'assurance ou de réassurance

En K€	Brut 31/12/2022	Provisions	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Cotisations acquises non émises	219 897		219 897	218 462
Créances Assurés	486 341	-57 275	429 067	425 599
Intermédiaires d'assurances	41 769		41 769	20 968
Comptes courants des co-assureurs	113 540	-2 780	110 759	93 436
Autres Tiers	16 116		16 116	18 600
<i>Créances nées d'opérations d'assurance directe</i>	<i>877 663</i>	<i>-60 055</i>	<i>817 608</i>	<i>777 066</i>
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	18 977		18 977	16 709
Comptes courants des cédants et rétrocedants	102 506		102 506	269 659
<i>Créances nées d'opérations de réassurance</i>	<i>121 483</i>		<i>121 483</i>	<i>286 368</i>
<b>Créances nées des opérations d'assurance et de réassurance</b>	<b>999 146</b>	<b>-60 055</b>	<b>939 091</b>	<b>1 063 433</b>

La diminution en valeur nette de -124 342 K€ au cours de l'exercice 2022 est principalement liée à la diminution des comptes courants des cédants et rétrocedants chez Mutex.

#### 3.5.6.2 Créances sur les entreprises du secteur bancaire

En K€	Brut 31/12/2022	Provisions	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
<b>Créances sur les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>758 428</b>		<b>758 428</b>	<b>884 632</b>

Ce poste comprend l'ensemble des positions bancaires débitrices des entités du groupe.



### 3.5.6.3 Autres créances

En K€	Brut 31/12/2022	Provisions	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
Capital souscrit non appelé	1 750		1 750	3 708
Personnel & comptes rattachés	12 407	-575	11 833	11 844
Sécurité Sociale & autres organismes	15 601		15 601	15 303
Etat & autres collectivités publiques	68 832		68 832	68 049
Etat impôt sur les sociétés	7 394		7 394	37 979
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	116 284	-4 889	111 395	71 945
Débiteurs divers	651 629	-35 537	616 092	640 337
Impôts différés actifs	81 539		81 539	87 344
<b>Autres créances</b>	<b>955 435</b>	<b>-41 000</b>	<b>914 435</b>	<b>936 510</b>

En 2022, le poste des comptes courants des actionnaires, sociétaires augmente de 39 451 K€.

### 3.5.6.4 Echancier des créances brutes (hors impôts différés)

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2022
Cotisations acquises non émises	219 897			219 897
Créances Assurés	485 268	80	993	486 341
Intermédiaires d'assurances	41 769			41 769
Comptes courants des co-assureurs	114 285	-746		113 540
Autres Tiers	16 116			16 116
Comptes courants des cessionnaires & rétrocessionnaires	19 740	-763		18 977
Comptes courants des cédants et rétrocedants	102 825	-318		102 506
Créances sur les entreprises du secteur bancaire	758 428			758 428
Capital souscrit non appelé		1 750		1 750
Personnel & comptes rattachés	12 401		7	12 407
Sécurité Sociale & autres organismes	15 601			15 601
Etat & autres collectivités publiques	68 832			68 832
Etat impôt sur les sociétés	7 091	303		7 394
Comptes courants des actionnaires, sociétaires	101 338	14 786	160	116 284
Débiteurs divers	648 551	2 574	504	651 629
<b>Total créances par échéances</b>	<b>2 612 142</b>	<b>17 666</b>	<b>1 663</b>	<b>2 631 471</b>

Les créances sont majoritairement des créances à moins d'un an.

## 3.5.7 Autres Actifs

### 3.5.7.1 Immobilisations corporelles

Les autres actifs comprennent les dépôts et cautionnement ainsi que les actifs corporels d'exploitation des entités hors assurance.

En K€	Valeur brute 31/12/2021	Mouvement de Périmètre	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Valeur brute 31/12/2022	Amortissements	Valeur nette 31/12/2022
Dépôts et cautionnements	5 070		203	-1 434	604	4 443	-27	4 416
Autres immobilisations corporelles	2 628 127	157 591	192 592	-160 492	-298	2 817 520	-1 533 301	1 284 219
<b>Actifs corporels</b>	<b>2 633 197</b>	<b>157 591</b>	<b>192 795</b>	<b>-161 926</b>	<b>306</b>	<b>2 821 963</b>	<b>-1 533 328</b>	<b>1 288 635</b>

Les immobilisations corporelles ont principalement augmenté en 2022 par les entrées dans le périmètre de consolidation des entités Mutualité Française Limousine et Mutualité Française de Normandie.





### 3.5.7.2 Autres

En K€	Solde 31/12/2021	Mouvement de Périmètre	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2022
Stocks nets	52 106	6 853	1 956	190	61 105
<b>Autres actifs</b>	<b>52 106</b>	<b>6 853</b>	<b>1 956</b>	<b>190</b>	<b>61 105</b>

Les autres actifs concernent les stocks de marchandises du réseau de soins (Livre III) diminués des provisions pour dépréciation associées, soit un total net de 61 105 K€ (les dépréciations des stocks restent non significatives).

### 3.5.8 Comptes de régularisation actif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liées aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

En K€	Solde 31/12/2021	Variation	Solde 31/12/2022
Primes sur obligations	3 008	-401	2 607
Intérêts et loyers acquis et non échus	78 788	-2 836	75 952
Icne - prêts entreprises liées	315	416	730
Frais d'acquisition reportés		6 712	6 712
Charges constatées d'avance	20 959	-4 024	16 935
Autres comptes de régularisation - actif	25 196	-8 910	16 286
Diff. prix de rbsmt	528 105	60 538	588 643
<b>Total comptes de régularisation actif</b>	<b>656 370</b>	<b>51 494</b>	<b>707 864</b>

### 3.5.9 Fonds propres

#### 3.5.9.1 Tableau de variation des fonds propres Groupe

En K€	Fonds d'établissement	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Autres fonds	Part Groupe	Minoritaires	Total
<b>Fonds propres consolidés 31/12/2020</b>	<b>1 981 549</b>	<b>3 019 383</b>	<b>74 213</b>	<b>-2 542</b>	<b>5 072 604</b>	<b>457 545</b>	<b>5 530 149</b>
Affectation de résultat		74 213	-74 213				
Résultat			79 808		<b>79 808</b>	5 397	<b>85 205</b>
Autres mouvements	272 675	-320 214		-4 207	<b>-51 746</b>	-292 747	<b>-344 494</b>
<b>Fonds propres consolidés 31/12/2021</b>	<b>2 254 224</b>	<b>2 773 382</b>	<b>79 808</b>	<b>-6 749</b>	<b>5 100 666</b>	<b>170 194</b>	<b>5 270 860</b>
Affectation de résultat		79 808	-79 808				
Résultat			112 806		<b>112 806</b>	5 723	<b>118 529</b>
Autres mouvements	-114 931	39 403		110 910	<b>35 382</b>	-9 178	<b>26 205</b>
<b>Fonds propres consolidés 31/12/2022</b>	<b>2 139 293</b>	<b>2 892 594</b>	<b>112 806</b>	<b>104 161</b>	<b>5 248 854</b>	<b>166 740</b>	<b>5 415 594</b>

L'évolution de 148 M€ des fonds propres du Groupe s'explique par :

- Le résultat de l'exercice (+ 113 M€) ;
- Les autres mouvements (+ 35 M€) qui correspondent aux variations de périmètre de consolidation (entrée de la Mutualité Française Limousine et la Mutualité Française Normandie (+ 119 M€), sortie de la MGEFI (- 176 M€)) ainsi qu'aux subventions (+ 107 M€).



### 3.5.9.2 Tableau de variation des intérêts minoritaires

En K€	Minoritaires
<b>Fonds propres consolidés 31/12/2021</b>	<b>170 194</b>
Affectation de résultat	
Résultat	5 723
Autres mouvements	-9 178
<b>Fonds propres consolidés 31/12/2022</b>	<b>166 740</b>

La diminution de 3,4 M€ des intérêts minoritaires s'explique par les variations de périmètre (sortie de la SCI MGEFI (-6,5 M€) et rachat des minoritaires d'EGAMO (-1,1 M€) minoré par la part de résultat 2022 (5,7 M€).



### 3.5.9.3 Contribution des structures aux capitaux propres (part du groupe)

Forme juridique	Structure	Contribution aux Fonds propres groupe en K€
<b>Unions combinées relevant du Livre 1 du code de la Mutualité</b>		<b>115 189</b>
Livre 1	UMG Groupe VYV	110 612
Livre 1	MGEN Union	4 577
<b>Unions / Mutuelles / structures capitalistiques assurance combinées</b>		<b>4 387 952</b>
Livre 2	MGEN	2 162 127
Livre 2	Harmonie Mutuelle	1 635 506
Livre 2	MNT	321 310
SA	MUTEX SA	175 703
Livre 2	SMACL	92 632
Livre 2	MGEN Vie	32 265
Livre 2	MGEN Filia	23 293
Livre 2	Ressources Mutuelles Assistance (RMA)	22 288
SA	Parnasse Garantie	5 920
Livre 2	Mare-Gaillard	1 603
SA	SMACL SA	-55 022
SA	Spheria Vie	-29 672
<b>Autres entités rattachées à l'activité d'assurance</b>		<b>-31 405</b>
<b>Unions / Mutuelles/ Autres structures entrant dans le sous palier VYV3</b>		<b>891 538</b>
Livre 3	MGEN Action Sanitaire et Sociale (MGENASS)	108 597
Livre 3	Mutualité Française Normande	88 535
Livre 3	VYV3 Centre Val de Loire (VYV3CVL)	86 765
Livre 3	VYV3 Bretagne Sanitaire et Social	67 091
Livre 3	VYV3 Bretagne Paus de Loire Services Biens Médicaux (VYV3PDL-SBM)	61 919
	Autres	478 631
<b>Structures entrant dans le sous palier HDS</b>		<b>-9 230</b>
<b>Structures entrant dans le sous palier HGO</b>		<b>-25 424</b>
<b>Structures entrant dans le sous palier SAFM</b>		<b>-12 646</b>
<b>Structures entrant dans le sous palier Hospitalia</b>		<b>-14 495</b>
<b>Structures entrant dans le sous groupe Foncière HGO</b>		<b>-7 894</b>
<b>Structures entrant dans le sous groupe VYV Invest</b>		<b>-44 730</b>
<b>TOTAL Structures combinées et consolidées</b>		<b>5 248 854</b>



### 3.5.10 Passifs subordonnés

En K€	Solde 31/12/2021	Augmentation	Diminution	Autres mvts	Solde 31/12/2022
Titres participatifs émis	4 888		-56		<b>4 833</b>
Emprunts obligataires subordonnés à durée déterminée	14 050	94	-6 550		<b>7 594</b>
Autres emprunts subordonnés à durée déterminée	25 000				<b>25 000</b>
Autres emprunts subordonnés à durée indéterminée					
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>43 938</b>	<b>94</b>	<b>-6 606</b>		<b>37 426</b>

Ce poste a diminué de 6,5 M€ cette année suite au remboursement par la SMACL SA de titres subordonnés.

### 3.5.11 Provisions techniques brutes

En K€	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Provisions d'assurance vie	4 264 769	4 350 311
Provisions pour prestations à payer - vie	535 088	438 470
Provisions pour participation aux excédents et ristournes vie	40 824	35 715
Provision pour égalisation (vie)	67 111	63 168
Autres provisions techniques (vie)	21	35
<b>Provisions techniques vie</b>	<b>4 907 813</b>	<b>4 887 699</b>
Prov. pour cotisations non acquises (non-vie)	31 720	23 221
Provisions pour prestations à payer - non vie	2 272 871	2 457 970
Provisions pour participation aux excédents et ristournes non vie	15 868	4 369
Provisions pour égalisation (non vie)	173 943	238 678
Autres provisions techniques (nv)	3 714 497	3 574 915
<b>Provisions techniques non vie</b>	<b>6 208 899</b>	<b>6 299 153</b>
Provisions techniques uc	36 583	48 520
<b>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</b>	<b>11 153 295</b>	<b>11 235 372</b>

Les engagements techniques vie représentent 44% ; les engagements techniques non-vie 56%.

L'intégralité des provisions pour participation aux excédents et ristournes (vie et non-vie) est transférable.

Le montant total des écarts de liquidation est de 158 933 K€.

### 3.5.12 Provisions pour risques et charges

Ces provisions relatent principalement les engagements sociaux, à savoir indemnités de départ en retraite, médailles du travail, et retraite complémentaire (Article 39), ainsi que les écarts d'acquisition négatifs.

En K€	Solde 31/12/2021	Dotations	Reprises	Autres mouvements	Solde 31/12/2022
Litiges	33 264	7 024	-18 994	-163	<b>21 132</b>
Indemnités départ en retraite	175 359	10 612	-40 632	2 795	<b>148 134</b>
Contrôles fiscaux et impôts	18	161			<b>179</b>
Autres	49 943	24 723	-19 720	159	<b>55 105</b>
Ecart d'acquisition net	94 035		-18 807		<b>75 228</b>
<b>Provisions pour Risques &amp; Charges</b>	<b>352 618</b>	<b>42 520</b>	<b>-98 152</b>	<b>2 791</b>	<b>299 777</b>

Les provisions pour risques et charges enregistrent principalement :



- Les provisions pour litiges pour un montant de 21 132 k€. Sont provisionnés, divers risques tels que des litiges RH, contrôles URSSAF, litiges fournisseurs...
- Les provisions pour indemnités de départ en retraite pour un montant de 148 134 k€.

Les engagements sociaux font l'objet pour une partie des sociétés entrant dans le périmètre de combinaison, d'un engagement hors bilan dans les comptes sociaux. Ces engagements sont comptabilisés dans les comptes consolidés, conformément à la réglementation. Cette provision couvre à la fois les engagements au titre des indemnités de départ en retraite, les médailles du travail et les engagements de retraite complémentaire, liés aux régimes à prestations définies (article 39 du code général des impôts).

La baisse constatée sur ce poste provient en grande partie de la hausse du taux d'actualisation qui est passé de 0,87% en 2021 à 3,16% en 2022.

- Les autres provisions pour risques et charges pour un montant de 55 105 k€. Les soldes les plus importants concernent :
  - VYV 3 Pays de la Loire Pôle Personnes Agées pour 5 787 k€
  - VYV 3 Ile de France pour 5 242 k€
  - VYV 3 Bretagne Sanitaire et Social pour 4 744 k€
  - VYV 3 Pays de la Loire Pôle Accompagnements et Soins pour 3 452 k€.
- Provisions pour Ecart d'acquisition négatif pour un montant de 75 228 k€.

L'écart d'acquisition négatif correspond à la différence entre la valeur des titres de Mutex S.A. et la quote-part de situation nette. L'écart d'acquisition négatif est comptabilisé en provisions pour risques et charges et repris linéairement sur une période de 15 ans, d'où la diminution du poste d'une année sur l'autre.

### 3.5.13 Autres dettes

#### 3.5.13.1 Dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance

En K€	Solde 31/12/2021	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2022
Dettes pour dépôt espèces	977 576	38 129	-51	1 015 655
Dettes Assurés	45 537	-4 864	241	40 914
Intermédiaires d'assurances	18 151	-12 004	18	6 166
C/C des co-assureurs	80 522	-240	283	80 565
Autres Tiers	65 015	9 490	1 188	75 693
<b>Dettes nées d'opérations d'assurance directe</b>	<b>1 186 802</b>	<b>30 512</b>	<b>1 679</b>	<b>1 218 992</b>
C/C cess. & rétrocessionnaires - Autres	366 793	-59 266	-185	307 342
C/C cédants et rétrocedants - Autres	56 389	-14 046	261	42 605
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires	78	711		789
Part des réassureurs dans les P.A.N.	632	-623	-9	
<b>Dettes nées d'opérations de réassurance</b>	<b>423 893</b>	<b>-73 224</b>	<b>68</b>	<b>350 736</b>
<b>Dettes nées d'opérations d'assurance et de réassurance</b>	<b>1 610 694</b>	<b>-42 712</b>	<b>1 747</b>	<b>1 569 729</b>

Les dettes nées des opérations d'assurance et de réassurance s'élèvent au 31/12/2022 à 1 570 M€ et sont essentiellement composées des dettes pour dépôt espèces dont les contributeurs les plus importants sont MNT (555 M€) et Mutex (368 M€).



### 3.5.13.2 Echancier des dettes des opérations d'assurance et de réassurance

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2022
Dettes pour dépôt espèces	409 679	50 610	555 365	1 015 655
Dettes Assurés	40 914			40 914
Intermédiaires d'assurances	6 166			6 166
C/C des co-assureurs	80 565			80 565
Autres Tiers	75 693			75 693
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	613 017	50 610	555 365	1 218 992
C/C cess. & rétrocessionnaires - Autres	307 342			307 342
C/C cédants et rétrocédants - Autres	42 605			42 605
Courtiers de réassurance & aut.intermédiaires	789			789
Part des réassureurs dans les P.A.N.				
Dettes nées d'opérations de réassurance	350 736			350 736
<b>Total</b>	<b>963 753</b>	<b>50 610</b>	<b>555 365</b>	<b>1 569 729</b>

### 3.5.13.3 Dettes envers les entreprises du secteur bancaire

En K€	Solde 31/12/2021	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2022
Emprunt auprès des établissements de crédit	556 384	-21 310	9 637	544 711
Concours bancaires	28 055	9 797	-12 077	25 775
<b>Dettes envers les entreprises du secteur bancaire</b>	<b>584 439</b>	<b>-11 513</b>	<b>-2 440</b>	<b>570 486</b>

Ce poste est essentiellement composé des dettes envers les établissements de crédit (545 M€) et concernent des prêts à taux fixe, des prêts à taux variable et des prêts structurés, afin de financer principalement les immeubles (détenus par des SCI) ou des agencements en lien avec les activités du Livre III.

Les concours bancaires concernent majoritairement Harmonie Mutuelle et les entités du périmètre VYV 3.

### 3.5.13.4 Echancier des dettes envers les entreprises du secteur bancaire

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2022
Dettes établissements de crédit	65 978	224 208	254 526	544 711
Concours bancaires	25 775			25 775
<b>Total</b>	<b>91 752</b>	<b>224 208</b>	<b>254 526</b>	<b>570 486</b>

### 3.5.13.5 Autres dettes

Le montant des autres dettes pour un montant de 2 623 895 K€ se décompose de la manière suivante :



En K€	Solde 31/12/2021	Variation	Autres Mvts	Solde 31/12/2022
Emprunts obligataires non subordonnés	500 001			500 001
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	12 558	-439	2 826	14 946
Dépôts & cautionnements reçus autres	71	8		78
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	780	-212		568
Autres emprunts et dettes assimilés autres	22 130	745	7 259	30 135
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>535 540</b>	<b>102</b>	<b>10 086</b>	<b>545 728</b>
Dettes personnel et comptes rattachés	182 256	15 582	10 271	208 109
Dettes des organismes sociaux	271 683	3 220	7 906	282 809
Etat et autres collectivités publiques	178 162	8 891	-8 263	178 790
Comptes courants des entités liées	74 149	-43 880	-18 581	11 689
Créditeurs divers	1 229 788	-14 850	1 666	1 216 603
Fournisseurs factures non parvenues	111 490	-2 547	2 557	111 499
Charges à payer	73 110	6 242	-10 684	68 668
<b>Autres dettes</b>	<b>2 120 638</b>	<b>-27 342</b>	<b>-15 129</b>	<b>2 078 168</b>
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>	<b>2 656 178</b>	<b>-27 240</b>	<b>-5 043</b>	<b>2 623 895</b>

A noter que les 500 M€ en Emprunts obligataires non subordonnés correspondent à une dette senior émise en 2019 par l'UMG Groupe VYV.

Le poste « créditeurs divers » comporte des montants importants liés aux opérations de mise en pension de titres (« REPO ») ainsi que des dettes liées aux opérations de Gestion pour Compte.

### 3.5.13.6 Echéanciers des autres dettes

En K€	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 31/12/2022
<b>Emprunts obligataires non subordonnés</b>	<b>1</b>		<b>500 000</b>	<b>500 001</b>
Dépôts & cautionnements reçus entités liées	7 741	1 919	5 287	14 946
Dépôts & cautionnements reçus autres	55	23		78
<b>Total Dépôts &amp; cautionnements reçus</b>	<b>7 795</b>	<b>1 942</b>	<b>5 287</b>	<b>15 024</b>
Autres emprunts et dettes assimilés entités liées	-3 322	3 890		568
Autres emprunts et dettes assimilés autres	11 065	8 332	10 738	30 135
<b>Total autres emprunts, dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>7 743</b>	<b>12 222</b>	<b>10 738</b>	<b>30 703</b>
Personnel & comptes rattachés	207 376	732		208 109
Sécurité Sociale & autres organismes	282 090	719		282 809
Etat & autres collectivités publiques	169 674	1 448		171 123
Impôts différés passif	7 667			7 667
Comptes courants des entités liées & Autres comptes courants	7 288	4 401		11 689
Créditeurs divers	1 179 607	36 974	22	1 216 603
Fournisseurs factures non parvenues	109 996	1 503		111 499
Charges à payer	70 791	-2 123		68 668
<b>Total autres</b>	<b>2 034 491</b>	<b>43 655</b>	<b>22</b>	<b>2 078 168</b>
<b>Total autres dettes</b>	<b>2 050 030</b>	<b>57 819</b>	<b>516 046</b>	<b>2 623 895</b>

Les autres dettes sont majoritairement à échéance court terme.



### 3.5.14 Compte de régularisation passif

Ces comptes reflètent les ajustements ou régularisations liés aux écritures d'inventaire, notamment afin de respecter le principe de séparation des exercices.

En K€	Solde 31/12/2021	Variation	Autres mvts	Solde 31/12/2022
Amort. des différences sur prix de rembours. à percevoir	107 576		-19 885	87 691
Autres comptes de régularisation	67 819	4 636	-238	72 217
Comptes de liaison	-736	-12 755	12 798	-693
Produits constatés d'avance	103 681	4 957	-90 237	18 401
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>278 339</b>	<b>-3 162</b>	<b>-97 562</b>	<b>177 615</b>

Les comptes de régularisation passif, qui s'élèvent à 178 M€ au 31/12/2022, sont composés :

- Des écritures de retraitement des subventions d'investissement,
- Des comptes de régularisation des sociétés du périmètre (produits constatés d'avance et surcotes).





## 3.6 Notes sur le compte de résultat

### 3.6.1 Produits financiers nets de charges

En K€	Non Vie	Vie	31/12/2022	31/12/2021
Revenus des placements		77 977	77 977	85 117
Autres produits des placements		95 136	95 136	49 698
Produits provenant de la réalisation des placements		35 561	35 561	15 669
Ajustement ACAV (plus-values)		1 458	1 458	6 602
Frais internes et externes de gestion des placements et intérêts	122 385	-4 905	117 480	115 242
Autres charges de placements		-5 176	-5 176	-8 677
Pertes provenant de la réalisation des placements		-38 515	-38 515	-2 818
Ajustement ACAV (moins-values)		-8 693	-8 693	-151
<b>PRODUITS FINANCIERS NETS DE CHARGES</b>	<b>122 385</b>	<b>152 844</b>	<b>275 229</b>	<b>260 681</b>

Ce poste correspond à la quote-part de résultat financier allouée au résultat technique.

### 3.6.2 Ventilation des charges par nature des « Autres Activités » et « Autres Activités Mutualistes »

Charges des autres activités en K€	Solde 31/12/2022	% du total	Solde 31/12/2021	% du total	Variation 2022 / 2021	Variation en %
Achats et charges externes	-1 200 091	38,0%	-1 080 489	37,9%	-119 602	11,1%
Charges de personnel	-1 510 287	47,8%	-1 363 174	47,8%	-147 113	10,8%
Impôts et taxes	-150 170	4,8%	-139 976	4,9%	-10 194	7,3%
Autres charges d'exploitation	-109 048	3,5%	-91 481	3,2%	-17 567	19,2%
Dotations aux amortissements et aux provisions	-187 670	5,9%	-173 468	6,1%	-14 202	8,2%
Part. salariés des autres activités	-1 928	0,1%	-1 447	0,1%	-482	33,3%
<b>TOTAL</b>	<b>-3 159 193</b>	<b>100,0%</b>	<b>-2 850 035</b>	<b>100,0%</b>	<b>-309 158</b>	<b>10,8%</b>

Ce poste est constitué principalement des charges relatives au personnel (y compris le personnel externe inclus dans le poste « Achats et charges externes ») ainsi que les impôts et taxes associés.

### 3.6.3 Résultat exceptionnel

En K€	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Reprise de provisions pour charges exceptionnelles	67	3 523
Reprise de provisions pour dépréciation exceptionnelles	7 239	5 398
Autres produits exceptionnels	72 839	58 442
<b>Total produits exceptionnels</b>	<b>80 145</b>	<b>67 363</b>
Dotations aux provisions pour charges exceptionnelles	391	-1 149
Dotations aux provisions pour dépréciations exceptionnelles	-10 112	1 849
Autres charges exceptionnelles	-44 515	-43 589
<b>Total charges exceptionnelles</b>	<b>-54 236</b>	<b>-42 889</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>25 909</b>	<b>24 474</b>

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.



Le résultat exceptionnel 2022 s'élève à 25 909 K€. Les contributions les plus importantes sont celles de :

- Mutex avec la reprise de l'écart d'acquisition négatif de 18 M€ a été enregistré
- MGEN ASS qui a cédé des terrains et bâtiments pour 11 M€.

### 3.6.4 Impôts sur les résultats

En K€	Total 2022	Total 2021
<b>Produit (+) / Charge (-)</b>		
IS exigible (dans les comptes sociaux)	-20 041	-11 474
Impôt différé	-13 290	31 801
- Différences temporaires	-4 649	15 949
- Différences temporaires - Taxe COVID	0	-17 762
- Activation et utilisation des déficits reportables	-6 410	33 700
- Ecritures de retraitement	-2 231	-86
<b>Total</b>	<b>-33 331</b>	<b>20 327</b>

Seuls les déficits reportables présentant une probabilité d'imputation sur les résultats fiscaux futurs ont fait l'objet d'une activation. A noter que cette année, il y a eu plus d'utilisation de déficits reportables que d'activation, notamment avec 22,3 M€ chez Mutex et 8,8 M€ chez Harmonie Mutuelle générant une baisse des impôts différés actifs de 8 M€. En revanche, chez MGEN une activation de 10,7 M€ a généré une hausse des impôts différés actifs de 2,8 M€.

Les déficits fiscaux des entités pour lesquelles les perspectives de résultats à court/moyen terme ne permettent pas la récupération de ces déficits n'ont pas été activés.

Le tableau ci-dessous détaille les déficits fiscaux activés ou pas :

Total 31/12/2022 En K€	Déficits activés	Déficits non activés
Sous-groupe HDS	901	233
Sous-groupe HGO	0	42 626
Sous-groupe SAFM	7 503	0
Sous groupe VV3	952	32 797
Groupe fiscal MGEN	97 478	411 690
Groupe fiscal Hospitalia	0	14 596
Harmonie Mutuelle	64 234	165 190
Sphera Vie	0	30 872
MNT	0	8 740
Mutuelle Mare Gaillard	0	7 064
SMACL	0	4 900
Sous-groupe VV Invest	777	37 940
Autres	1 648	7 809
<b>Total</b>	<b>173 494</b>	<b>764 456</b>



La preuve d'impôt est détaillée ci-après :

PREUVE D'IMPOT CONSO	31/12/2022	31/12/2021
<b>Résultat Net (part du groupe)</b>	<b>112 806</b>	<b>79 808</b>
Charge / Produit d'impôt	-33 331	20 327
Intérêts Minoritaires	-5 723	-5 397
Résultat des sociétés mises en équivalence	-40 913	-299
<b>Résultat consolidé avant impôts</b>	<b>192 773</b>	<b>65 177</b>
Taux d'impôt théorique	25,00%	26,50%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>-48 193</b>	<b>-17 272</b>
<b>Eléments en rapprochement</b>		
Unions / Mutuelles non fiscalisées	1 103	-661
Dotations / reprise aux écarts d'acquisition	4 072	521
Déficits reportables non activés	-46 490	13 207
Différences Permanentes (réintégration (-) / déduction (+))	65 382	2 206
Crédits d'impôt	4 705	8 449
Incidence du changement de taux pour le calcul des Impôts différés	-355	498
Impôts différés non comptabilisés sur retraitements / différences temporaires	-11 378	18 874
Impact évolution du taux d'IS pour la tranche 500 K€		-336
Résultat des SCI (transparence fiscale)	1 785	-169
Autres, régularisations d'IS, autres taux	-3 963	-4 991
<b>Charge / Produit d'impôt comptabilisé</b>	<b>-33 331</b>	<b>20 327</b>

La variation de la charge d'impôt entre 2021 et 2022 s'explique principalement par :

- L'absence d'activation du déficit Harmonie Mutuelle (-41 M€) alors que l'année dernière d'importants déficits avaient été activés chez MGEN
- L'impact de l'homogénéisation des taux des provisions techniques (-11 M€)
- Les variations de différences permanentes liées notamment aux positions d'OPCVM chez Harmonie Mutuelle (+38 M€).

### 3.6.5 Effectif

L'effectif du groupe (entités consolidées) s'élève en 2022 à 43 680 salariés.



### 3.6.6 Informations sectorielles

#### 3.6.6.1 Compte de résultat par activité

En €	Activité Assurance	Activités Soins et Accompagnement	Autres	Consolidé 31/12/2022	Consolidé 31/12/2021
Cotisations Emises	7 586 339	0	0	7 586 339	7 712 589
Variation des Cotisations non Acquisées	-8 974	0	0	-8 974	-1 886
<b>Cotisations Acquisées</b>	<b>7 577 366</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7 577 366</b>	<b>7 710 702</b>
Produits d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Chiffre d'Affaires ou Produits des Autres Activités	29 130	2 424 486	56 328	2 509 943	2 213 098
Autres Produits d'Exploitation	292 872	335 644	2 739	631 255	594 147
Produits Financiers Nets de Charges	275 229	0	0	275 229	260 681
<b>Total des produits d'exploitation courante</b>	<b>597 231</b>	<b>2 760 130</b>	<b>59 066</b>	<b>3 416 426</b>	<b>3 067 925</b>
Charges des Prestations d'Assurance	-6 388 668	0	0	-6 388 668	-6 619 672
Charges ou Produits nets des cessions en réassurance	3 145	0	0	3 145	-43 445
Charges d'exploitation bancaire	0	0	0	0	0
Charges des autres activités	-358 298	-2 716 437	-84 458	-3 159 193	-2 850 035
Charges de gestion	-1 176 648	0	0	-1 176 648	-1 234 565
<b>Total des charges d'exploitation courante</b>	<b>-7 920 468</b>	<b>-2 716 437</b>	<b>-84 458</b>	<b>-10 721 363</b>	<b>-10 747 716</b>
Opérations intersectorielles	-2 659	-22 784	25 437	-5	8
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>251 469</b>	<b>20 908</b>	<b>46</b>	<b>272 423</b>	<b>30 919</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	0	-1 830	-688	-2 518	-10 386
Autres produits nets non techniques	-85 488	-17 399	-153	-103 041	20 170
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>165 981</b>	<b>1 679</b>	<b>-795</b>	<b>166 865</b>	<b>20 533</b>
Résultat exceptionnel	9 395	20 844	-4 330	25 909	24 474
Impôts sur les Résultats	-27 724	-4 185	-1 422	-33 331	20 327
<b>RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES</b>	<b>107 928</b>	<b>18 338</b>	<b>-7 737</b>	<b>118 529</b>	<b>85 504</b>
Quote-part dans les résultats des ent. mises en équiv.	-39 724	0	-1 189	-40 913	-299
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>107 928</b>	<b>18 338</b>	<b>-7 737</b>	<b>118 529</b>	<b>85 205</b>
Intérêts minoritaires	-3 671	-1 118	-935	-5 723	-5 397
<b>RESULTAT NET (part du groupe)</b>	<b>104 258</b>	<b>17 220</b>	<b>-8 672</b>	<b>112 806</b>	<b>79 808</b>

L'organisation des activités entre Assurance, Soins et Accompagnement et Autres est décrite dans le paragraphe 3.2.3.



### 3.6.6.2 Bilan (Actif) par activité

BILAN ACTIF en K€	Assurance	Soins et Accompagnement	Autres Activités	Consolidé 31/12/2022	Consolidé 31/12/2021
<b>Actifs incorporels</b>	<b>74 452</b>	<b>108 375</b>	<b>34 097</b>	<b>216 924</b>	<b>222 466</b>
- dont écart d'acquisition	0	83 937	30 418	114 355	110 487
<b>Placements dans les entreprises d'assurance</b>	<b>14 901 377</b>	<b>-173 600</b>	<b>-213 149</b>	<b>14 514 627</b>	<b>14 581 069</b>
- Terrains et constructions	859 792	0	0	859 792	882 102
- Placts dans les entreprises liées et lien de participat°	864 023	-173 600	-213 149	477 274	309 203
- Autres placements	13 010 671	0	0	13 010 671	13 231 141
- Créances/espèces déposées près des entrep.cédantes	166 891	0	0	166 891	158 624
<b>Placts représ. les prov° techn.affér.aux contr.en UC</b>	<b>36 568</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>36 568</b>	<b>48 412</b>
<b>Placements des autres entreprises</b>	<b>171 133</b>	<b>362 870</b>	<b>154 905</b>	<b>688 907</b>	<b>588 169</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>25 856</b>	<b>0</b>	<b>4 472</b>	<b>30 327</b>	<b>107 802</b>
<b>Part cession.et rétrocession.dans les prov° techn.</b>	<b>1 766 348</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1 766 348</b>	<b>1 764 338</b>
- Provisions techniques Vie	283 130	0	0	283 130	271 544
- Provisions techniques Non-Vie	1 483 218	0	0	1 483 218	1 492 795
<b>Créances</b>	<b>1 653 975</b>	<b>846 540</b>	<b>111 439</b>	<b>2 611 955</b>	<b>2 884 575</b>
- Créances nées d'op° d'assurance ou de réassurance	939 091	0	0	939 091	1 063 433
- Créances sur la clientèle des entreprises du secteur bancaire	0	0	0	0	0
- Créances sur les entreprises du secteur bancaire	263 087	413 760	81 581	758 428	884 632
- Autres créances	451 796	432 780	29 859	914 435	936 510
<b>Parts des garants dans les engagements en substitution</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>193 773</b>	<b>1 153 591</b>	<b>2 375</b>	<b>1 349 740</b>	<b>1 254 729</b>
- Immobilisations corporelles	193 730	1 092 622	2 283	1 288 635	1 202 624
- Autres	43	60 969	93	61 105	52 106
<b>Comptes de régularisation - Actif</b>	<b>697 701</b>	<b>9 322</b>	<b>840</b>	<b>707 864</b>	<b>656 370</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>19 521 184</b>	<b>2 307 098</b>	<b>94 979</b>	<b>21 923 261</b>	<b>22 107 930</b>



### 3.6.6.3 Bilan (Passif) par activité

BILAN PASSIF en K€	Assurance	Soins et Accompagnement	Autres Activités	Consolidé 31/12/2022	Consolidé 31/12/2021
<b>Fonds propres Groupe</b>	<b>4 476 017</b>	<b>821 848</b>	<b>-49 011</b>	<b>5 248 854</b>	<b>5 100 666</b>
- Fonds de dotation sans droit de reprise ou capital	1 660 680	225 913	252 700	2 139 293	2 254 224
- Réserves de consolidation	2 707 209	478 424	-293 039	2 892 594	2 773 382
- résultat	104 258	17 220	-8 672	112 806	79 808
- Autres fonds mutualistes	3 870	100 291		104 161	-6 749
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>101 953</b>	<b>53 828</b>	<b>10 959</b>	<b>166 740</b>	<b>170 194</b>
- intérêts minoritaires - part dans les réserves	98 283	52 710	10 024	161 017	164 798
- intérêts minoritaires - part dans le résultat	3 671	1 118	935	5 723	5 397
<b>Passifs subordonnés</b>	<b>32 500</b>	<b>4 926</b>		<b>37 426</b>	<b>43 938</b>
<b>Provisions techniques brutes</b>	<b>11 116 711</b>			<b>11 116 711</b>	<b>11 186 852</b>
- Provisions techniques Vie	4 907 813			4 907 813	4 887 699
- Provisions techniques Non-Vie	6 208 899			6 208 899	6 299 153
<b>Provisions techniques des contrats en unités de compte</b>	<b>36 583</b>			<b>36 583</b>	<b>48 520</b>
<b>Engagements techniques sur opérations données en substitution</b>					<b>6 447</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>154 172</b>	<b>141 768</b>	<b>3 837</b>	<b>299 777</b>	<b>352 618</b>
<b>Fonds dédiés</b>	<b>277</b>	<b>75 167</b>		<b>75 444</b>	<b>69 043</b>
<b>Autres dettes</b>	<b>3 680 533</b>	<b>1 031 980</b>	<b>51 597</b>	<b>4 764 110</b>	<b>4 851 311</b>
- dettes nées des opérations d'assurance et de ré assurance	1 569 729			1 569 729	1 610 694
- dettes envers les entreprises du secteur bancaire	134 300	436 012	173	570 486	584 439
- dettes envers la clientèle des entreprises du secteur bancaire					
- dettes représentées par des titres	500 000	1		500 001	500 001
- Autres dettes	1 476 505	595 966	51 423	2 123 894	2 156 177
<b>Compte de régularisation - Passif</b>	<b>-77 564</b>	<b>177 582</b>	<b>77 598</b>	<b>177 615</b>	<b>278 339</b>
<b>Total du passif</b>	<b>19 521 184</b>	<b>2 307 098</b>	<b>94 979</b>	<b>21 923 261</b>	<b>22 107 930</b>



## 3.7 Informations complémentaires

### 3.7.1 Evènements postérieurs

Néant

### 3.7.2 Evolutions à venir

Néant

### 3.7.3 Honoraires des commissaires aux comptes

Sur l'année 2022, le montant des honoraires des commissaires aux comptes s'est élevé à 4.268 K€ TTC au titre du contrat légal des comptes sociaux des sociétés consolidées et des comptes consolidés de l'UMG Groupe VYV, ainsi qu'à 331 K€ TTC pour des services autres que la certification des comptes.

Sont compris dans ces honoraires ceux facturés dans le cadre l'audit des comptes consolidés pour un montant de 247 K€ TTC et sont répartis de manière équivalente entre le cabinet Mazars et le cabinet Grant Thornton.



 Établissement VYV<sup>3</sup> - Centre de soins de suite et réadaptation Saint-Claude - Trélazé © Jacques Grison.

Groupe VYV, Union Mutualiste de Groupe soumise aux dispositions du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Siren 532 661 832, numéro LEI 969500E016R1LL14UF62. Siège social : 62-68, rue Jeanne-d'Arc - 75013 Paris.  
DirCom Groupe VYV/Agence interne de communication. 05/23

[www.groupe-vyv.fr](http://www.groupe-vyv.fr)